

Hadj 2026 : La décision du président de la République de prendre en charge une partie du coût largement saluée **P2**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 27 Janvier 2026 / N° 1257 / PRIX 20DA



Sifi Ghrieb préside une réunion du Haut Conseil de régulation des importations **P2**



Coopération algéro-nigérienne
C'EST LA RELANCE !

Le ministre d'État chargé des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab a effectué, hier lundi, une visite au Niger, qui augure de la relance de la coopération économique dynamique entre les deux pays, avec, en toile de fond, les nombreux projets en cours, notamment dans le secteur énergétique. **P3**

Lancement de l'opération de souscription aux « Sukuk » souverains
UNE OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT À RENDEMENT ATTRACTIF ET SÉCURISÉE **P6**



Mémoire coloniale
Ségolène Royal rompt avec le déni français **P4**

Unité de la Libye

Des atomes crochus entre l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte

Le chaos libyen se dissipera-t-il un jour ? Question lancinante autour d'un pays fractionné et quasiment géré à la hussarde. En tout état de cause, les pays voisins, l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte, formant la tripartite ad hoc, ne désarment pas, eux, dans une posture qui reprend les efforts de Sisyphe. **P4**



Révision constitutionnelle Délai d'une semaine aux partis pour soumettre leurs propositions

La conférence nationale consacrée aux deux projets de révision technique de la Constitution et de la loi organique relative au régime électoral s'est conclue par un appel adressé aux partis politiques représentés au Parlement et dans les assemblées locales afin qu'ils participent, dans les plus brefs délais, à leur enrichissement.

Selon certaines directions partisanes contactées par El Khabar, les partis ayant pris part à la conférence devraient transmettre leurs propositions par écrit à la Présidence de la République dans un délai d'une semaine. Une commission sera ensuite installée au niveau de la Présidence, chargée de la rédaction finale, cinq mois avant la date des élections législatives prévues avant la fin du mois de juin prochain.

Lors de la conférence de présentation du projet de révision technique de la Constitution, tenue samedi dernier, le directeur de cabinet de la Présidence de la République, Boualem Boualem, a exposé le contenu de cette mouture, qui comprend dix points, dont le plus important concerne l'article 202, relatif aux prérogatives de l'Autorité nationale indépendante des élections. Il est ainsi proposé de revoir la répartition des missions entre cette autorité et le ministère de l'Intérieur, en confiant à ce dernier les tâches liées à la préparation matérielle, à la gestion et à l'organisation des opérations électorales, tandis que l'Autorité nationale se verrait attribuer les missions de contrôle.

Sifi Ghrieb préside une réunion du Haut Conseil de régulation des importations

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier à Alger, une réunion du Haut Conseil de régulation des importations, consacrée à la présentation du bilan des importations de biens et de services au titre de l'année 2025, ainsi qu'aux prévisions pour l'année 2026, indique un communiqué des services du Premier ministre.

A cette occasion, «le Haut Conseil de régulation des importations a passé en revue les mesures visant à améliorer le dispositif d'encadrement des importations, à travers une meilleure prise en charge des attentes des opérateurs économiques, en vue de répondre aux besoins réels de l'économie nationale», précise la même source.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la simplification et la numérisation des procédures d'importation, ainsi que sur la coordination intersectorielle, afin d'assurer un meilleur traitement et un suivi plus efficace des opérations d'importation, sans perdre de vue le principal objectif de ce dispositif, à savoir le renforcement de la production nationale et le développement de l'investissement, ajoute le communiqué.

MINES, PORTS, PÊCHE...

L'Algérie accélère sa sortie de la dépendance aux hydrocarbures

Réuni dimanche sous la présidence d'Abdelmadjid Tebboune, le Conseil des ministres a acté une série de décisions structurantes qui confirment l'orientation stratégique de l'Algérie vers une diversification durable de son économie, au-delà de la rente des hydrocarbures.

PAR NASSIM T.

Au cœur de cette dynamique, le secteur minier, les infrastructures lourdes, la pêche et le reboisement productif.

Le chef de l'État a insisté sur le lancement, dès mars 2026, de la mine de zinc-plomb d'Oued Amizour, dans la wilaya de Béjaïa. Considéré comme l'un des projets miniers les plus prometteurs du pays, ce site est appelé à générer des centaines d'emplois directs et indirects et à dynamiser une région longtemps en attente de grands investissements structurants. Pour les autorités, il s'agit d'un levier économique local, mais aussi d'un maillon essentiel dans la constitution de nouvelles ressources nationales.

Cette volonté d'ancrer l'investissement minier dans une vision de long terme a été réaffirmée à travers le suivi du projet de ligne ferroviaire minière reliant Bled El Hadba à Oued Kebrit, jusqu'au port d'Annaba. Destinée au transport du phosphate et des engrais, cette infrastructure stratégique doit être achevée d'ici fin 2026 pour une mise en exploitation au premier trimestre 2027. Le Président Tebboune a exigé un suivi mensuel rigoureux, soulignant que ce projet s'inscrit dans une logique de souveraineté industrielle et de



valorisation des ressources nationales au profit des générations futures.

L'augmentation des capacités de production d'engrais vise à renforcer la position de l'Algérie sur un marché mondial sous tension, tout en soutenant son propre secteur agricole. Dans cette perspective, le chef de l'État a ordonné un suivi quotidien des travaux afin d'éliminer tout ralentissement et de maintenir un rythme d'exécution maximal.

La même exigence de cohérence économique se retrouve dans le dossier du quai minier du port d'Annaba. Inscrit dans le cadre de l'extension du port. Ce projet fait l'objet d'instructions claires pour accélérer sa réalisation avant fin 2026, en coordination avec les secteurs des Travaux publics, de l'Intérieur et des Transports, ainsi qu'avec le partenaire étranger. L'objectif est assumé : renforcer les capacités logistiques du pays et accompagner la sortie progressive de la dépendance aux hy-

drocarbures par des exportations à plus forte valeur ajoutée.

Parallèlement, le Conseil des ministres a abordé la feuille de route de la pêche pour 2026. Le Président Tebboune a rappelé que le développement de la pêche et de l'aquaculture constitue une priorité nationale, en lien direct avec la sécurité alimentaire. L'Algérie, qui n'exploite pas encore pleinement ses quotas, entend moderniser ses modes de pêche, accompagner les professionnels du secteur et lever les contraintes qui freinent la production. Facilitations administratives, mesures incitatives et soutien technique sont appelés à se renforcer dans les mois à venir.

Dans un souci de gouvernance inclusive, le chef de l'État a également ordonné l'association systématique de la Fédération nationale des chasseurs à toute décision concernant le secteur de la chasse, marquant une volonté de concertation et de régulation durable.

Enfin, en matière de reboisement, Abdelmadjid Tebboune a insisté sur l'introduction de la mécanisation moderne pour accroître la production d'arbres fruitiers, avec une orientation vers des espèces à forte rentabilité économique, comme l'arganier. Une approche qui lie impératifs environnementaux, rendement agricole et création de valeur. ■

La décision du président de la République de prendre en charge une partie du coût du hadj largement saluée

Des représentants d'organismes et d'agences de tourisme agréées, ainsi que de nombreux citoyens, ont salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de prendre en charge une partie du coût du hadj pour cette saison, la qualifiant d'initiative à dimension humaine et sociale profonde visant à renforcer l'esprit de solidarité nationale. Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO), M. Tahar Braik, a salué la décision prise par le président de la République, dimanche, en Conseil des ministres, d'octroyer une aide de 10 millions de centimes au profit des pèlerins algériens pour la saison 2026, ramenant ainsi le coût global du hadj à 82 millions de centimes au lieu de 92 millions de centimes.

Dans ce cadre, M. Braik a tenu à exprimer ses vifs remerciements ainsi que sa considération au président de

la République pour cette «décision importante», qui, a-t-il dit, reflète «l'engagement des hautes autorités du pays à poursuivre la politique de soutien et à permettre aux citoyens d'accomplir le hadj dans les meilleures conditions».

Il a également mis en avant les efforts considérables que déploient les autorités concernées ainsi que les différents acteurs pour que «nos pèlerins puissent bénéficier des meilleures prestations à même de leur permettre d'accomplir ce rite religieux dans des conditions optimales».

De son côté, le secrétaire général de la Fédération nationale des imams et des fonctionnaires des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Djelloul Hadjimi, s'est félicité de la décision du président de la République qui met en évidence «l'intérêt qu'il attache à l'accomplissement des rites religieux dans les meilleures conditions», soulignant qu'il s'agit d'une «initiative humaine et sociale témoignant de

l'engagement de l'Etat à faciliter l'accomplissement des rites pour les citoyens».

Saluant l'intérêt que porte le président de la République à la prise en charge optimale des pèlerins, il a souligné que cette décision «permettra aux pèlerins de finaliser leurs procédures en toute sérénité».

Pour sa part, le président de l'Association nationale des agents de voyage (ANAV), M. Mohamed Amine Berredjem, a estimé que la décision du président de la République de prendre en charge une partie du coût du hadj témoigne de «l'intérêt majeur qu'attache l'Etat à ce rite».

Il a souligné dans ce cadre que «l'engagement des hautes autorités du pays à garantir les meilleures prestations aux pèlerins algériens apparaît clairement à travers les préparatifs précédant le lancement de la saison du hadj, avec le choix des meilleurs établissements hôteliers dans les Lieux Saints».

«Le soutien direct de l'Etat aux pèlerins, à travers la décision du président de la République, ainsi que l'ensemble des mesures tracées pour assurer le succès de la prochaine saison du hadj, permettront aux pèlerins algériens d'accomplir les rites dans les meilleures conditions», a-t-il poursuivi.

Un soutien «concret et effectif» pour les candidats au hadj 2026

Pour de nombreux citoyens, cette initiative traduit l'intérêt majeur que porte le président de la République à la dimension spirituelle et religieuse de la société.

Exprimant leur profonde gratitude au président de la République, ils ont souligné que, «bien plus qu'une aide financière, cette décision reflète l'attachement de l'Etat à la préservation des intérêts de ses citoyens à tous les niveaux». ■

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA.COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zoulouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

COOPÉRATION ALGÉRO-NIGÉRIENNE

C'est la relance !

L'état d'avancement du projet stratégique de gazoduc transsaharien (TSGP) et la poursuite des activités de Sonatrach au Niger, dans la région de Kafra, étaient au centre de la visite effectuéé, hier, par le ministre d'État chargé des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, dans le pays voisin.

PAR MAHREZ Z.

Une visite qui augure de la relance de la coopération économique dynamique entre les deux pays, au vu des nombreux projets en cours, notamment dans le secteur énergétique. M. Mohamed Arkab, qui s'est entretenu avec son homologue, M. Hamad Tinni, au siège du ministère du Pétrole à Niamey (capitale du Niger), a notamment réaffirmé «la volonté de l'Algérie de reprendre les activités de Sonatrach, précédemment convenues, relatives au projet d'exploration et de production sur le champ pétrolier de Kafra, par le biais du groupe Sonatrach et de ses filiales », indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. La réunion a également permis aux deux parties d'aborder «l'état d'avancement du projet stratégique de gazoduc transsaharien (TSGP), d'en examiner les différents aspects et de faire le point sur la mise en œuvre des décisions prises lors des réunions entre les trois ministres chargés des hydrocarbures d'Algérie, du Niger et du Nigeria », souligne le communiqué. Les discussions, élargies aux membres des deux délégations, donc des représentants du ministère nigérien du Pétrole et de la Compagnie nationale nigérienne du pétrole (SONIDEP), ont porté sur «les derniers développements des activités de Sonatrach au Niger, en particulier sur l'avancement de son projet d'exploration et de production sur le champ pétrolier de Kafra, dans le nord du pays», note le communiqué. Étaient également présents à cette réunion, le P-DG de Sonatrach, M. Noureddine Daoudi, le DG de Sonatrach International Holding Company (SIPEX), M. Bouarara Cherif, des fonctionnaires du ministère, le chargé d'affaires et des représentants du corps diplomatique accrédités auprès de l'ambassade d'Algérie à Niamey, selon le communiqué diffusé par le ministère des Hydrocarbures et des Mines. A rappeler que le gazoduc transsaharien (TSGP) est au centre de la coopération enclenchée depuis plusieurs années entre



l'Algérie, le Nigeria et le Niger. Les trois parties avaient notamment signé, à l'issue de la quatrième réunion ministérielle du comité de pilotage du projet, tenue en février 2025 à Alger, des accords visant à accélérer la réalisation du projet. Il s'agissait d'un contrat «de mise à jour de l'étude de faisabilité du projet, d'un contrat de compensation et d'un accord de non-divulgaration (NDA) entre les sociétés d'énergie des trois pays». Un état des lieux avait été fait régulièrement, à Alger, Niamey et Abuja, entre les trois partenaires pour la relance du projet stratégique. Le gazoduc transsaharien qui devrait s'étendre sur plus de 4 000 km, permettrait d'acheminer 20 à 30 milliards de mètres cubes de gaz, depuis le Nigeria via le Niger, sur environ 840-850 km, puis les infrastructures existantes dans notre pays vers le marché d'export européen. La coopération énergétique entre l'Algérie et le Niger se déploie aussi, depuis 2005, à travers Sonatrach International (SIPEX BVI), filiale du groupe Sonatrach, suite à la conclusion d'un accord portant sur une licence d'exploration sur le gisement de Kafra, situé au nord du pays, et couvrant plus de 23 000 km². La zone d'exploration au Niger est mitoyenne du permis Tafassasset côté algérien, appartenant à Sonatrach. L'accord initial entre les deux parties a été transformé en contrat de partage de pro-

duction (PSC) en 2015, puis actualisé en février 2022, dans l'objectif de permettre une meilleure évaluation du potentiel en hydrocarbures du bloc Kafra, suite à une découverte d'huile, à l'issue des travaux de forage d'exploration. Pour ce qui est des détails techniques, le premier puits d'exploration KFR-1 - dont le forage a démarré le 28 décembre 2017 - a montré, en 2018, en sus de la découverte d'huile, l'existence de réservoirs à huile lourde (densité 0,99), pour un volume en place en P2 de 168 millions de barils, selon les données fournies par Sonatrach. Le second puits, KFRN-1, foré en 2019, a permis, selon Sonatrach, la mise en évidence de 400 millions de barils d'huile très riche en paraffine (Waxy Oil) pour une densité de 0.88 à 15.56°. Les volumes d'huile actualisés à l'issue du deuxième forage sont de l'ordre de 100 millions de barils en place en 2P ». En 2024 le groupe Sonatrach avait annoncé la reprise des activités pétrolières au Niger et ce, suite à des réunions à Niamey, avec la société nigérienne de pétrole (Sonidep S.A). Les deux parties ont également procédé à la signature d'un protocole d'accord portant sur le développement de capacités locales en matière de formation et d'expertise technique, et l'étude de projets pétrochimiques, raffinage et production d'électricité. **M. Z.**

Arkab reçu par le Premier ministre

du Niger à Niamey



Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a été reçu ce lundi à Niamey par le Premier ministre, ministre de l'Économie et des Finances de la République du Niger, Ali Mohamed Amine Zeine, a indiqué le ministère dans un communiqué. L'entrevue s'est tenue en présence, côté algérien, du président-directeur général du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, et du directeur général de la holding Sonatrach International (SIPEX), Chérif Boua-

rara, a ainsi que des cadres du ministère, de l'attaché d'affaires et des représentants du corps diplomatique accrédité à l'ambassade d'Algérie à Niamey et de plusieurs membres du gouvernement nigérien, notamment le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération et des Nigériens de l'étranger, le ministre des Mines, le ministre de l'Énergie et le ministre du Pétrole, souligne la même source. Au cours de cette rencontre, ajoute le communiqué, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les relations de coo-

pération bilatérale, en particulier dans les domaines des hydrocarbures et des mines, et plus particulièrement dans le secteur de l'industrie pétrolière et gazière.

Le projet de gazoduc transsaharien abordé

Elles ont également examiné les développements du projet de recherche et d'exploration de la société Sonatrach au niveau du champ pétrolier de Kofra dans le nord du Niger, ainsi que les moyens de renforcer la coordination, notamment entre le groupe Sonatrach et la Société nationale nigérienne de pétrole « SONIDEP », afin de garantir la réalisation des objectifs communs des deux parties. Cette rencontre a également été l'occasion d'aborder le projet de gazoduc transsaharien (TSGP), où les deux parties ont souligné l'importance stratégique de ce projet aux niveaux régional, africain et international, et son rôle central dans le soutien au développement social et économique des pays de transit, a conclu le communiqué. ■

Éditorial

I'EXPRESS

Coopération : le geste fort de l'Algérie

PAR MAHDI B.

Entre Alger et Niamey, c'est le temps de la coopération et du travail allant dans le sens d'une plus grande intégration énergétique entre les deux pays. Après le fâcheux épisode du drone malien au mois d'avril dernier, qui avait été détruit en territoire algérien et qui avait nourri un moment de tension dans la région avec le retrait des ambassadeurs de l'Alliance des Etats du Sahel (AES, Mali, Niger, Burkina Faso), les relations entre l'Algérie et le Niger ont repris avec un important agenda sur le front énergétique. Mieux, les relations entre les deux pays ont été assainies et ont repris leur cours normal. Il faut rappeler qu'au mois d'août 2024, le Premier ministre nigérien, ministre de l'Economie et des Finances, Ali Mahaman Lamine Zeine, avait effectué une visite de travail à Alger couronnée par la signature de plusieurs accords. Dans son prolongement, au mois de février 2025, c'est le chef de la diplomatie nigérienne, Bakary Yaou Sangaré, qui s'est déplacé à Alger où il a été reçu par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune. C'est dire l'excellent état des relations entre les deux pays qui travaillent avec acharnement sur deux importants dossiers : la mise en œuvre de solutions politiques pour la stabilité au Sahel et sa sécurisation contre les groupes terroristes, et le renforcement de la coopération énergétique, pétrolière notamment, entre les deux pays. C'est dans le cadre de cette coopération et les bonnes relations politiques existant entre les deux pays voisins que le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des mines, Mohamed Arkab, a été reçu, hier lundi, à Niamey, par le Premier ministre nigérien, Mohamed Amine Zeine. Le déplacement du ministre algérien à Niamey, accompagné d'une forte délégation du groupe Sonatrach, avait deux objectifs principaux : d'abord faire le point du projet commun de production pétrolière avec l'expertise du groupe algérien sur le champ de Kafra, qui ambitionne la production de 90.000 b/j de pétrole, ensuite l'examen de la poursuite de la réalisation du projet de Gazoduc Transsaharien ou TSGP, qui ambitionne d'acheminer le gaz du Nigeria via le Niger, puis l'Algérie, vers l'Europe. Il est clair que pour Alger comme pour Niamey, ce projet a une importance stratégique aux niveaux régional, continental et international, ainsi qu'un impact dans le soutien au développement social et économique des pays de transit. La présence du ministre algérien, avec une forte délégation ministérielle, dont le patron de Sonatrach, à Niamey est un signal fort et concret quant à une reprise accélérée des projets de coopération énergétique entre l'Algérie et le Niger. La visite à Niamey de M. Arkab est considérée par les observateurs comme une solide et durable reprise des relations stratégiques, notamment énergétiques, entre Alger et Niamey. Certes, on pourrait reprocher au Niger d'avoir été ébloui par les bruits de bottes que l'on entend au Mali voisin, et l'entraînement dans cette bourrasque militariste du Burkina Faso, mais il est certain que, du côté de Niamey, les choses sont revenues à la normale et les dirigeants du pays ont réussi à séparer le bon grain de l'ivraie. Notamment en évacuant les plans diaboliques du Makhzen et son sponsor sioniste de semer le trouble et la division dans cette région sensible du Sahel qui aurait dû depuis un moment se débarrasser de ses groupes terroristes, n'étaient les interventions de forces et d'intérêts étrangers. Finies donc les mauvaises pensées côté nigérien après l'épisode d'avril 2025, et les choses en sont revenues à cette déclaration du Premier ministre du Niger en août 2024 à l'issue de sa visite à Alger : "Nous aspirons à renforcer davantage la coopération bilatérale en faveur de l'accompagnement de la République du Niger dans ses efforts visant à conforter la souveraineté nationale sur ses richesses, à atteindre les objectifs de stabilité et de développement et à relever les défis communs que connaît la région." Entre-temps, au mois de février 2025, le groupe algérien de production et de distribution de l'électricité Sonelgaz s'était engagé à réaliser une centrale électrique au Niger d'une capacité de 40 mégawatts, en tant que don de l'Algérie. Avec le groupe Sonatrach, les entreprises nigériennes, dont la Sonidep, vont bénéficier du transfert de l'expertise algérienne dans les domaines du raffinage et de la pétrochimie, ainsi que de la production, du transport et de la distribution de l'électricité. C'est le geste fort de l'Algérie envers son voisin du Sahel. Avec le groupe Sonatrach, les entreprises nigériennes dont la Sonidep, vont bénéficier du transfert de l'expertise algérienne dans les domaines du raffinage et de la pétrochimie, ainsi que de la production, du transport et de la distribution de l'électricité. C'est le geste fort de l'Algérie envers son voisin du Sahel.

Accompagnement des citoyens algériens à l'étranger en situation précaire

Le MAE réaffirme l'engagement ferme de l'Etat

Le ministère des Affaires étrangères a réaffirmé l'engagement de l'Etat à accompagner les membres de la communauté nationale établie à l'étranger, à les protéger et à prendre en charge leurs préoccupations.

Le ministère des Affaires étrangères a annoncé, ce lundi, une décision du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, portant sur la régularisation de la situation des citoyens algériens à l'étranger se trouvant en situation précaire ou irrégulière.

Cette mesure concerne les personnes faisant l'objet de poursuites judiciaires ou administratives liées à des faits mineurs, en rapport avec l'ordre public ou des faits similaires. Le ministère précise que les personnes concernées peuvent régulariser leur situation légale et rentrer en Algérie dans un cadre organisé, en se rapprochant des représentations diplomatiques et consulaires algériennes dans leurs pays de résidence afin de déposer leurs dossiers et demandes de régularisation.

Cette démarche est conditionnée par l'engagement de ne pas récidiver dans les actes faisant l'objet des poursuites.

Le communiqué réaffirme l'engagement de l'Etat algérien à accompagner, protéger et prendre en charge les préoccupations de la communauté nationale à l'étranger, conformément aux hautes instructions des autorités du pays.

Cette décision a été prise lors du Conseil des ministres du 11 janvier, visant à régulariser la situation de jeunes Algériens à l'étranger ayant été induits en erreur à des fins d'exploitation contre leur pays.

R. N.

UNITÉ DE LA LIBYE

Des atomes crochus entre l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte

Tunis a accueilli hier une réunion qui pourrait être porteuse d'espoir pour une région usée par plus d'une décennie de chaos libyen. Les ministres des Affaires étrangères d'Algérie, de Tunisie et d'Égypte se sont retrouvés autour de la table, en présence de Hannah Tetteh, la représentante spéciale de l'ONU pour la Libye.

PAR BOUALEM B.

Chargé par le Président Tebboune, Attaf avait fait le déplacement dès dimanche soir, signe qu'Alger attache une importance particulière à cette relance. Ce mécanisme tripartite n'est pas né d'hier. Lancé en 2017, il avait été mis en veilleuse en 2019, victime des différends régionaux et des tensions sur le terrain libyen. Depuis mai 2025, il refonctionne à nouveau. Après une première réunion au Caire, puis d'autres échanges, les trois pays voisins, en acteurs de proximité incontournables, plaident pour un dialogue libyo-libyen sous l'égide onusienne, respectueux de la souveraineté, de l'unité territoriale et des institutions du pays. Les communiqués tunisien et algérien sont sur la même longueur d'onde. Il s'agit d'appuyer les acteurs libyens dans leur quête de compromis et de réconciliation, de mettre fin aux affrontements, de protéger les civils et, à terme, de contribuer à la sécurité et au développement d'une Libye stable. On parle de « consultations périodiques », de coordination renforcée, d'une solution « globale » qui réponde aux aspirations du peuple libyen. Des mots qui sonnent juste dans une région où l'instabilité libyenne irrigue les trafics, les migrations irrégulières et les menaces sécuritaires jusqu'aux frontières sud de la Tunisie et de l'Algérie. Le ministère libyen des Affaires étrangères, affilié au gouvernement intérimaire d'unité nationale, a rapidement réagi à cette tripartite. Pour les autorités libyennes,



aucune discussion sur l'avenir du pays ne peut se tenir sans la présence de la partie directement concernée. A leurs yeux, l'absence de la Libye à cette rencontre porte atteinte à sa souveraineté et au droit de son peuple à décider librement de son destin. « On accepte les initiatives sincères pour la paix, on coopère volontiers avec les voisins et avec l'ONU, mais pas en étant mis sur la touche ». Tel est, grosso modo, le message livré par le ministère libyen des Affaires étrangères. Cette protestation n'est pas anodine. Elle rappelle que, malgré les bonnes intentions affichées par Alger, Tunis et

Le Caire, la Libye reste un pays fracturé où les sensibilités sont à vif et où toute initiative perçue comme « imposée de l'extérieur », même par des voisins bien intentionnés, risque d'être rejetée. La diplomatie libyenne réaffirme son attachement au principe de non-ingérence, un principe qui masque souvent des rivalités internes et des calculs politiques bien réels. Reste que cette réunion à Tunis, même contestée, est très utile. Elle montre que les trois pays les plus directement impactés par le désordre libyen refusent de baisser les bras et veulent dire leur mot sur un dossier qui les concerne au premier

chef. En insistant sur le dialogue interne sous parapluie onusien, ils tentent de se poser en facilitateurs plutôt qu'en arbitres. Reste à savoir si Tripoli acceptera un jour de s'asseoir à cette table élargie, ou si les susceptibilités l'emporteront sur l'intérêt commun. Dans une région où les initiatives se succèdent sans toujours produire de résultats durables, cette relance tripartite mérite au moins d'être observée avec attention. Car si elle parvenait à dépasser les crispations actuelles, elle pourrait contribuer à faire bouger les lignes là où les grandes puissances patinent depuis trop longtemps. ■

MÉMOIRE COLONIALE

Ségolène Royal rompt avec le déni français

PAR NASSIM TERKI

En visite à Alger, la nouvelle présidente de l'Association France-Algérie plaide pour la reconnaissance des crimes coloniaux français et la restitution des biens spoliés, dans un contexte de relations bilatérales toujours marquées par le déni mémoriel.

Élue le 18 décembre dernier à la présidence de l'Association France-Algérie (AFA), Ségolène Royal effectue, depuis ce lundi 26 janvier, un déplacement de quatre jours à Alger. Un choix politique fort, dans un contexte de relations franco-algériennes profondément dégradées depuis l'été 2024, marqué par un retour du déni mémoriel côté français et une crispation diplomatique persistante.

Fondée en 1963, au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, l'Association France-Algérie a historiquement porté une parole minoritaire en France, celle du dialogue fondé sur la reconnaissance des violences coloniales. En acceptant d'en prendre la tête, Ségolène Royal s'inscrit dans cette filiation, tout en assumant une rupture explicite avec les discours dominants à Paris.

« La crise est profonde. L'Association France-Algérie est venue me chercher en connaissant ma liberté de parole et la solidité de mes convictions », confiait-elle récemment au Monde. Un constat lucide, alors que la relation bilatérale reste prisonnière d'un non-dit colonial jamais traité par l'État français. Succédant à Arnaud Montebourg, l'ancienne ministre socialiste met d'emblée le cœur du problème sur la table. « Certains crimes de la colonisation, certaines blessures, n'ont pas été nommés, ni réparés, ni excusés. Elles doivent l'être par la France comme l'ont fait d'autres pays ».

Une prise de position rare dans le paysage politique français, où la reconnaissance des crimes coloniaux demeure l'exception.

Dans ses déclarations publiques, Ségolène Royal insiste sur une responsabilité historique clairement située. Sur sa page Facebook, elle rappelle le sens de son engagement : « Les peuples et les jeunes de nos pays espèrent le dialogue, le respect, la vérité et les projets d'avenir dans l'amitié, comme l'Association France-Algérie s'y est engagée depuis des dizaines d'années et dont je reprends

le beau flambeau ».

Elle poursuit en soulignant la centralité de l'Algérie dans toute perspective de réconciliation sincère : « Nous devons la réconciliation aux jeunes des deux rives de la Méditerranée, entre la France et l'Algérie, le plus vaste pays du continent africain, afin de construire des projets fructueux dans les secteurs productifs porteurs d'avenir.

« Je me rends à Alger pour écouter et bâtir du positif »

Loin des postures symboliques creuses, la nouvelle présidente de l'AFA ancre son mandat dans l'histoire longue des relations franco-algériennes. Et d'insister sur la nature non négociable de cette relation : « Si j'ai accepté cette mission, c'est parce que je crois sincèrement, profondément, émotionnellement que l'amitié entre l'Algérie et la France n'est pas une option aléatoire et vacillante. C'est une nécessité humaine, morale, culturelle, économique, réparatrice, en un mot : essentielle ». La visite à Alger prend ainsi une dimension hautement symbolique. Elle intervient après des déclara-

tions frontales sur la responsabilité de la France dans l'impasse actuelle, en particulier sur le dossier mémoriel, point de blocage majeur depuis l'indépendance algérienne.

Du côté des acteurs économiques, cette initiative est perçue comme une tentative de desserrer l'étau politique qui pénalise les échanges. Le président de la Chambre de commerce et d'industrie algéro-française, Michel Bisac, souligne que Ségolène Royal est en Algérie « sur invitation de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) ». Pour Michel Bisac, l'intérêt de cette visite réside dans la cohérence du discours tenu par la nouvelle présidente de l'AFA.

« Ségolène Royal a toujours tenu un discours positif sur les relations franco-algériennes, y compris en ce qui concerne le dossier mémoriel. Elle a récemment fait des déclarations appelant à la reconnaissance des crimes commis par la France coloniale. Il faut en finir avec ce dossier qui bloque les relations entre nos deux pays pour aller de l'avant ».

Une analyse partagée par de nombreux acteurs algériens, qui constatent que les tensions diplomatiques décidées à Paris ont des conséquen-

ces directes sur le volet économique. Michel Bisac espère que ce déplacement contribuera à « enclencher une dynamique positive » après des mois de gel.

Mais c'est bien sur le terrain de la mémoire que Ségolène Royal marque une rupture politique. Refusant la rhétorique française de la « rente mémorielle », elle s'engage à « faire tout ce qu'elle peut pour que l'on puisse avancer sur ce difficile problème de la mémoire ». Elle appelle explicitement à un changement de cap : « reconnaissance des crimes coloniaux, réparation et excuses de la part de l'État français ».

Plus encore, elle aborde un tabou persistant : la restitution des biens culturels spoliés. « Pour l'Algérie, il faut restituer, il faut tout rendre », affirme-t-elle, évoquant notamment les objets de l'Émir Abdelkader et le canon de Baba Merzoug.

Dans un paysage politique français encore largement réfractaire à toute remise en cause du récit colonial, cette visite à Alger apparaît comme un geste politique assumé, qui reconnaît enfin la centralité de la vérité historique algérienne dans toute perspective de normalisation durable entre les deux pays. ■

STATUT PARTICULIER DES TRAVAILLEURS DE L'EDUCATION

Le ministre rassure les syndicats

«Le ministère de l'Education poursuit le travail autour du projet de révision du statut particulier des fonctionnaires du secteur. Nous veillons à ce que la nouvelle mouture inclue, autant que possible, des dispositions garantissant la reconnaissance et le respect accordé par le président de la République aux travailleurs du secteur, en particulier à l'enseignant-éducateur »

PAR MERIEM KACI

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a rencontré hier les syndicats de son secteur lors d'une session de travail participative consacrée à la poursuite de l'examen du projet de révision du Statut particulier, ainsi qu'à l'examen des principaux dossiers du secteur. Au cours de la rencontre, le ministre a insisté sur l'engagement du secteur à adopter le dialogue participatif comme mécanisme fondamental pour traiter les préoccupations soulevées. Il a affirmé la volonté de ses services d'impliquer l'ensemble des partenaires sociaux afin de parvenir à une formule consensuelle finale, qui sera soumise au gouvernement pour approbation dans les plus brefs délais, contribuant ainsi à consolider la stabilité professionnelle et à améliorer les conditions du personnel du secteur. »

En effet, le ministre a tenu à rappeler qu'à la suite de la publication du statut particulier des fonctionnaires du secteur en janvier 2025, certaines observations et lacunes avaient été signalées par les organisations syndicales. « Nous avons, à cet effet, mis en place une commission nationale

chargée d'écouter et de consigner ces remarques », a-t-il précisé. M. Saadaoui a souligné qu'une session plénière s'imposait pour clore les discussions autour de ce texte fondamental, affirmant que « l'objectif demeure la préservation de l'intérêt général du secteur à travers un dialogue participatif et constructif ». Actuellement, poursuit le ministre, le travail se poursuit pour élaborer le projet de statut particulier. « Nous veillons à ce que la nouvelle mouture inclue, autant que possible, des dispositions garantissant la reconnaissance et le respect accordé par le président de la République à l'enseignant-éducateur ».

Il a dans ce contexte rassuré les partenaires sociaux : « Si les syndicats atteignent un seuil de consensus, nous adopterons la version révisée du statut particulier et la soumettrons dans les meilleurs délais », ajoutant qu'outre le ministère de tutelle, le gouvernement souhaite, pour sa part, garantir la stabilité du secteur et de ses fonctionnaires par l'amélioration des conditions de travail. « L'objectif du secteur et du gouvernement est d'instaurer un climat de sérénité et de stabilité pour l'Éducation et ses employés en améliorant les conditions de travail dans l'en-



semble des secteurs, suivant les priorités définies par le président de la République.», a-t-il dit, soulignant que les travailleurs souhaitent avoir « davantage d'acquis » pour améliorer leurs conditions socioprofessionnelles. »

Par ailleurs, Mohamed Seghir Saadaoui a révélé que les préoccupations soulevées par les organisations syndicales concernant les aspects procéduraux liés à l'adaptation aux nouvelles dispositions du Code du travail ont été transmises au ministère du Travail. Dans ce cadre, le ministre a annoncé une mesure d'apaisement visant à renforcer la confiance entre le ministère et les partenaires sociaux. Cette mesure consiste à

reporter les procédures relatives aux détachements et aux mises à disposition jusqu'à la finalisation de la coordination avec le ministère du Travail et la mise à jour des listes d'adhérents, afin de simplifier l'opération et de la rendre plus fluide et automatique à l'avenir.

Enfin, M. Saadaoui a souligné que cette rencontre s'inscrit dans une approche méthodologique visant à harmoniser certains aspects procéduraux avec les dispositions de la nouvelle loi sur le travail (n°23-02), tout en soulignant la poursuite de la coordination avec le ministère du Travail et la prise en charge des préoccupations des organisations syndicales concernant ces questions. ■

Projets associatifs de jeunes

L'appel à financement lancé le 1^{er} février

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, hier, dans un communiqué, le lancement, à partir du 1^{er} février 2026, via la plateforme numérique +charaka+, de l'appel à financement de projets associatifs de jeunes au titre de l'année 2026.

« Dans le cadre du renforcement du rôle du partenariat efficace au service des questions et des priorités de la jeunesse, et en concrétisation de la stratégie du secteur consacrant l'approche participative et confortant la place des associations de jeunes comme acteur clé dans l'encadrement et la structuration de la jeunesse algérienne, l'appel à financement de projets associatifs de jeunes au titre de l'année 2026 sera lancé à partir du 1^{er} février via la plateforme numérique +charaka+, et ce, en vue de soutenir et d'accompagner les initiatives associatives remarquables de jeunes », précise la même source.

Les projets proposés doivent s'inscrire dans des axes liés « à la citoyenneté et à la participation des jeunes à la vie publique, à la protection des jeunes contre les fléaux et à leur insertion, au renforcement des capacités et des compétences juvéniles de vie, sociales et numériques, à la créativité technologique, à l'innovation et l'entrepreneuriat », ainsi qu'aux « nouveaux médias (numériques), à la création de contenu utile, au tourisme et à la diplomatie de jeunesse, à la mobilité et au divertissement ».

Pour participer à cette opération, les associations concernées doivent être juridiquement habilitées, et « être inscrites dans la base de données de la plateforme numérique +charaka+ dans sa version actualisée, tout en veillant à compléter et à télécharger les dossiers requis », note le communiqué.

R. N.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

Un réservoir de compétences et un levier de diversification économique



La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nacira Arhab, a affirmé hier, à l'ouverture d'une journée parlementaire organisée par le Conseil de la nation à Alger sous le thème « L'enseignement profession-

nel en Algérie : réalité et perspectives » que son secteur représente un réservoir de compétences nationales et un levier de diversification économique.

Dans son allocution, Arhab a souligné que son secteur constitue « un

réservoir de compétences nationales, un moteur socioéconomique majeur pour s'affranchir de la dépendance aux hydrocarbures et un facteur de diversification économique. »

Elle a ajouté, dans ce contexte, que la formation professionnelle représente un « moteur clé du développement de l'économie et un outil permettant de transformer la force humaine juvénile en une richesse nationale, en adaptant la formation au service de l'économie et des secteurs de développement essentiels. »

De son côté, le président du Conseil de la nation, Azzouz Nasri, a estimé que l'enseignement professionnel est devenu aujourd'hui « un pont reliant l'école aux unités de production et un parcours offrant à nos jeunes une réelle opportunité d'acquérir des compétences pratiques, les qualifiant pour une insertion rapide sur le marché du travail ou pour se lancer dans l'entrepreneuriat et la création de richesse. Il a également été souligné que « la compétence équi-

vaut aujourd'hui au diplôme, voire le surpasse lorsqu'elle est associée à la maîtrise et à l'innovation », et que le pari de l'enseignement professionnel est celui de la justice sociale, car il ouvre des perspectives de réussite à toutes les catégories sociales et permet à chaque jeune de s'affirmer par le travail et le savoir-faire.

Le président du Conseil a fait remarquer que les pays ayant misé sur l'enseignement professionnel en tant que choix stratégique « ont réussi à réduire leur taux de chômage et à réaliser l'inclusion, ce qui confirme qu'il s'agit d'un véritable levier de développement économique et social ». Dans la même optique, M. Nasri a souligné que « l'Algérie, en s'engageant dans des transformations économiques et technologiques majeures, est pleinement consciente que l'investissement dans la ressource humaine est l'investissement le plus rentable et le plus durable ».

Il y a lieu de préciser que les travaux de cette journée parlementaire ont

été marqués par les interventions de professeurs et de spécialistes qui ont souligné, dans ce contexte, qu'« à la lumière des transformations accélérées de l'économie mondiale, notamment avec la numérisation, les technologies de l'information et l'industrie moderne, il devient crucial d'adapter les offres de formation aux nouvelles exigences du marché ». À cet effet, le secteur s'emploie à « orienter et qualifier les jeunes Algériens pour l'acquisition de compétences spécifiques répondant à ces mutations ».

Cette vision repose, selon les intervenants, sur l'harmonisation des formations et des programmes selon l'approche par compétences, l'introduction de filières émergentes liées au numérique et à la technologie, l'amélioration de la qualité de la formation par la modernisation des équipements, ainsi que le renforcement de l'encadrement pédagogique et le développement de la formation pratique en partenariat avec les entreprises économiques.

R. N.

Transport maritime

«CNAN El Djazair» étend sa ligne entre l’Algérie et la Croatie

La CNAN El Djazair annonce l’extension de la route maritime reliant l’Algérie à la Croatie à la Slovénie, via le port de Koper, une initiative visant à renforcer la connectivité logistique entre l’Algérie et les marchés européens.

«Dans le cadre du développement de la route maritime internationale et du renforcement de la connectivité logistique entre l’Algérie et l’Europe, et conformément aux instructions du ministre de l’Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, la CNAN El Djazair annonce l’extension de la route maritime reliant l’Algérie à la Croatie à la Slovénie, via le port de Koper», a indiqué, hier, le ministère de l’intérieur, des collectivités locales et des transports ur sa page officielle facebook. Cette mesure s’inscrit dans le cadre du soutien aux échanges commerciaux, de la mise en place de solutions de transport efficaces pour les opérateurs économiques et de l’ouverture de nouvelles perspectives d’exportation et d’importation vers les marchés européens. CNAN El Djazair, filiale du GATMA, modernise sa flotte et étend ses lignes maritimes (Croatie, Slovénie, Mauritanie) pour soutenir les exportations algériennes. Le projet phare inclut l’acquisition de 25 nouveaux navires et une restructuration de la gestion pour accroître la part de marché nationale de 3% à 25% d’ici 2030.

Les principaux projets de l’entreprise concernent le renforcement de la desserte méditerranéenne, notamment vers la Slovénie (port de Koper) et la Mauritanie, pour optimiser les échanges commerciaux, l’acquisition de nouveaux navires pour améliorer la capacité de transport de marchandises et réduire les coûts de fret, l’amélioration des services de transport de conteneurs et de cargaisons hors gabarit.

Il concernent aussi la collaboration avec les infrastructures portuaires (Alger, Djen Djen, Béjaïa) pour améliorer la fluidité des exportations et la mise en place d’un système de suivi en temps réel («Live Schedule») pour les opérateurs économiques.

Ces initiatives visent à positionner CNAN El Djazair comme un acteur majeur dans le transport maritime méditerranéen et à soutenir la stratégie algérienne de développement des exportations hors hydrocarbures.

F.A.

Groupe Saidal

Lancement du projet d’un Système de Management Intégré

La Présidente-Directrice Générale du Groupe SAIDAL annonce officiellement le lancement du projet de mise en place d’un Système de Management Intégré (SMI).

FATIHA AMALOU.

Dans la continuité de la mise en place du Système de Management de la Qualité (SMQ), conformément aux exigences des normes internationales, et dans la perspective de l’instauration Nabila Benygzer née Ouaret, a présidé une réunion stratégique d’envergure.

«Cette rencontre, tenue au siège de la Direction Générale, a été conjointement animée avec la Directrice du Système de Management de la Qualité, Madame Khedoudj Bourenane, en présence des représentants de l’organisme accompagnateur. Elle s’est déroulée en mode hybride, associant présentiel et visioconférence, et a mobilisé l’ensemble des responsables du Groupe», indique le groupe dans sa page officielle facebook.

La réunion a été consacrée au lancement du projet d’accompagnement de la mise en place du Système de Management Intégré (SMI) en vue de l’obtention des certifications ISO 14001 et ISO 45001, relatives respectivement au management qualité, sécurité et environnement en étalant ainsi les (06) phases principales du dit projet prévue sur une durée de (02) ans. À ce titre, il a été précisé que l’année 2026 sera dédiée aux phases de diagnostic, de formation et de sensibilisation du personnel, étapes indispensables à la réussite de ce projet structurant.

Cette démarche s’inscrit dans une dynamique globale d’amélioration continue du système de management de l’organisme et en adéquation avec les orientations stratégique du groupe notamment le développement des compétences des employés du Groupe, tout en leur assurant des conditions de travail sûres et saines ainsi que leur prévention contre les risques professionnels et le respect de la protection de l’environnement. Intervenant à cette occasion, Mme Ouaret a sou-

LANCEMENT DE L’OPÉRATION DE SOUSCRIPTION AUX SUKUK SOUVERAINS

Une opportunité d’investissement à rendement attractif et sécurisée

A compter d’aujourd’hui, mardi, l’opération de souscription aux Sukuk souverains «Ijara Usufruit», est lancée en vue de mobiliser l’épargne nationale dans le cadre des efforts visant à diversifier les sources de financement de l’Etat.C’est ce qu’a annoncé hier, le Trésor public dans un communiqué, selon l’APS. Le lancement de cette opération marque «une étape majeure dans le développement du marché financier na-



ligné l’importance de la mobilisation et l’implication constante de l’ensemble pour la réussite du projet en question qui représente un nouveau challenge pour le Groupe SAIDAL après la certification à la norme ISO 9001 version 2015 obtenue

au mois de Décembre 2024 qui vise à renforcer durablement la performance globale, la gouvernance et la compétitivité du Groupe, tout en consolidant la culture qualité, sécurité et respect de l’environnement.

tional et dans la consolidation de la finance islamique en Algérie» et s’inscrit «dans une vision visant à diversifier les sources de financement de l’Etat, à mobiliser l’épargne nationale et à proposer des instruments financiers conformes aux principes de la finance islamique, en tant qu’instrument complémentaire aux mécanismes de financement existants», a souligné le Trésor public. Les Sukuk souverains «Ijara Usufruit» constituent un produit financier unique sur le marché algérien, tant par sa nature que par son mode d’émission, a fait savoir le Trésor, assurant que «ce produit financier est adossé à des actifs réels appartenant à l’Etat».La souscription sera ouverte au public à travers les établissements habilités, selon les modalités qui seront précisées dans le site officiel dédié au Sukuk : www.sukuk.mf.gov.dz, a précisé la même source.Ces Sukuk offrent, selon le communiqué, une «opportunité d’investissement à rendement attractif, sécurisée, accessible et transparente, répondant à une demande

croissante pour des produits conformes à la charia».Tout en soulignant le caractère exceptionnel et le volume ciblé de l’émission, le Trésor public a ajouté que cette opération de souscription «revêt un caractère limité» et «étant clôturée dès l’atteinte des objectifs fixés pour l’émission, ce qui renforce son attractivité et son positionnement stratégique».Dans ce cadre, le Trésor public a invité l’ensemble des citoyens algériens, résidents ou non-résidents, intéressés par cette opération à se rapprocher des partenaires habilités, notamment les banques, les compagnies d’assurances ainsi que les trésoreries de wilaya, afin d’obtenir toutes les informations nécessaires et de procéder à la souscription dans les délais impartis. Cette initiative traduit, aussi, «la volonté des autorités publiques de renforcer l’inclusion financière, de dynamiser le marché des capitaux et de consolider la confiance dans les nouveaux instruments financiers», a-t-on également mentionné de même source.

R.E.

L’or franchit la barre historique des 5.000 dollars l’once

LE métal précieux reste porté par les craintes économiques et les revirements politiques de Donald Trump. L’argent continue aussi de profiter de ces incertitudes.C’était une première symbolique, attendue depuis plusieurs mois. L’or a évolué hier au-dessus de la barre des 5.000 dollars. Aux alentours de 3 heures ce matin, le métal jaune a atteint le niveau record de 5.093 dollars l’once. Si, une heure plus tard, l’once s’était un peu affaiblie, elle demeurerait cependant au-dessus de ce seuil et s’échangeait encore à 5.080 dollars l’once, selon Les Echos. Le prix du métal jaune, stimulé par l’affaiblissement du dollar, progresse sans discontinuer depuis deux ans : l’once (31,1 grammes) valait

seulement un peu plus de 2.000 dollars en janvier 2024. Sa hausse récente (il a dépassé les 4.500 dollars l’once juste avant Noël) a été soutenue par les tensions autour du Groenland, dont le président américain a dit vouloir s’emparer, menaçant ses alliés européens de taxes douanières en cas d’opposition. Mais aussi, dans une moindre mesure, par les évolutions géopolitiques en Ukraine, à Gaza ou en Iran. Le relatif apaisement constaté la semaine dernière, quand, au Forum économique de Davos, Donald Trump a retiré ses menaces de nouveaux droits de douane et d’attaque militaire au Groenland, n’aura finalement pas duré. Et le métal jaune a repris son ascension.« Compte

tenu des tensions systémiques qui pèsent sur l’économie et l’ordre politique mondiaux, les métaux précieux constituent un véritable refuge », observe lui aussi Kyle Rodda, analyste en Australie de Capital.com. « Associés à la politique monétaire expansionniste, au développement massif de l’intelligence artificielle, à la remilitarisation (des Etats) et aux attaques (de l’administration Trump) contre la Réserve fédérale américaine (Fed), les métaux précieux sont au coeur d’une conjoncture exceptionnelle », explique-t-il.Mais selon Neil Wilson, de Saxo Markets, « un facteur beaucoup plus important » soutient le cours de l’or ces derniers mois : « la dépréciation des devises

et l’augmentation du niveau d’endettement » des Etats, « qui se traduisent par une soif insatiable » d’« actifs tangibles », attachés à une valeur concrète. En d’autres termes, les investisseurs cherchent à sécuriser leur patrimoine en se tournant vers des actifs réels, comme l’or, capables de préserver leur valeur sur le long terme.D’autres métaux précieux suivent l’envolée de l’or ces derniers mois, dont l’argent, qui a plus que doublé en valeur depuis octobre 2025. Egalement poussé par la demande industrielle dans le solaire et l’électronique, le métal argenté a dépassé pour la première fois les 100 dollars l’once vendredi.

R.E.

Ligne ferroviaire Béchar-Gara Djebilet-Tindouf

180 000 passagers seront transportés par an à partir de 2026

FATIHA A.

C'est ce qu'a indiqué hier le directeur du contrôle de gestion de la Société Nationale des Transports Ferroviaires -SNTF-, Aibech Sofiane, lors de son passage à la radio nationale chaîne 1. Selon lui, les trains seront équipés de deux classes de service, d'un wagon-restaurant et de systèmes de chauffage et de climatisation, garantissant confort et sécurité dans l'environnement désertique difficile. Il a affirmé en outre que cette nouvelle ligne ferroviaire représente l'un des projets les plus importants réalisés ces dernières années, compte tenu de son importance économique et stratégique. Elle permet à l'Algérie d'exploiter la mine de minerai de fer de Gara Djebilet et d'acheminer d'importantes quantités de minerai vers les usines de traitement.M. Aibech a expliqué que cette ligne s'étend sur environ 956 kilomètres, comprend huit gares voyageurs et est dotée de technologies modernes permettant le transport de wagons d'une capacité de charge allant jusqu'à 100 tonnes, contre 60 tonnes sur le réseau existant. Il a ajouté qu'elle permettra également la circulation de trains lourds à l'avenir.

Il a ajouté que l'entreprise prévoit de transporter entre 40 et 50 millions de tonnes par an d'ici 2040.Concernant les performances de l'entreprise, M. Aibech a révélé que la SNTF a transporté environ 31 millions de passagers sur ses différentes lignes en 2025, grâce à plus de 93 000 trains de voyageurs.

Par ailleurs, 5,4 millions de tonnes de marchandises ont été transportées à l'aide de près de 18 000 trains de fret. Il a souligné que ces résultats ont été obtenus malgré l'expansion du réseau et la pression accrue sur le matériel roulant.Il a ajouté que l'entreprise est parvenue à maintenir le même rythme opérationnel que l'année précédente, malgré les difficultés opérationnelles et financières, ce qui témoigne, selon lui, de sa résilience et de sa capacité d'adaptation aux fluctuations économiques. Dans une présentation générale du rôle de l'entreprise, M. Aibech a souligné que le transport ferroviaire est un moyen vitale pour l'économie nationale, reliant les régions isolées, les ports et soutenant les chaînes

Malgré sa vocation minière, la nouvelle ligne ferroviaire reliant Béchar, Gara Djebilet et Tindouf, sera également dédiée au transport de passagers, avec une capacité initiale prévue de 180 000 passagers par an à partir de 2026.



d'approvisionnement et logistiques, notamment pour le transport d'hydrocarbures, de céréales et de matières premières minières, tout en facilitant les programmes de développement structurel lancés par l'État.Il a également dévoilé un vaste programme d'investissement de plus de 378 milliards de dinars, principalement destiné à moderniser les infrastructures de transport de voyageurs et de marchandises et à soutenir l'expansion du réseau, qui devrait atteindre environ 14 000 kilomètres d'ici 2040, avec un accent particulier sur le sud algérien et son arrière-pays africain.

Concernant l'emploi, M. Aibech a expliqué que la mise en service de la ligne Gara Djebilet, lors de sa première phase, a créé 554 emplois directs dans les wilaya de Béchar, Beni Abbès et Tindouf, et que plus de 3 400 emplois directs sont attendus lors de la phase finale du projet, sans compter les emplois indirects liés à la maintenance, à la sécurité et aux services commerciaux.

Le même responsable a évoqué les efforts de modernisation des services, notamment le développement de la réservation et du paiement en ligne, la mise aux normes interna-

tionales de confort et de sécurité des gares ferroviaires, ainsi que l'intégration d'Internet et d'applications mobiles dans les futurs services aux voyageurs.M. Aibech a conclu en soulignant que l'entreprise, malgré sa nature commerciale, assure avant tout un service public.

Il a précisé que son principal objectif est de garantir un transport sûr et fiable aux citoyens et de soutenir l'économie nationale, tout en étant prête à adapter ses horaires lors d'événements majeurs tels que le Ramadan afin de faciliter les déplacements des passagers.

Miloud Tria: «UN CONSEIL NATIONAL DES PÊCHEURS AVANT LE MOIS DU RAMADAN»

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture s'apprête à entrer dans une phase décisive en Algérie, selon le directeur général de la pêche et de l'aquaculture au ministère de l'Agriculture, Miloud Tria, qui s'exprimait ce lundi à l'émission « L'invité du jour » de la chaîne 3 de la Radio algérienne, détaillant la feuille de route du secteur à l'horizon 2026.

Cette intervention intervient au lendemain du Conseil des ministres, au cours duquel le président de la République a réaffirmé l'engagement de l'État en faveur des pêcheurs et du développement durable des ressources halieutiques ».

« La feuille de route 2026 est le résultat d'un travail de concertation avec l'ensemble des professionnels du secteur », a expliqué M. Tria, soulignant que ce plan d'action couvre la période 2026-2028. Selon lui, « ce travail collectif a permis d'établir un diagnostic précis des politiques menées depuis 2020, en identifiant aussi bien les résultats obtenus que les actions restées sans impact réel sur le terrain ».

Dans ce sens, M. Tria a salué « la poursuite de l'engagement fort de l'État en faveur du secteur », mettant en «avant l'augmentation du quota national de thon rouge à plus de 2 460 tonnes pour 2026 », obtenue grâce à un travail technique et diplomatique approfondi. « Nous avons récupéré la position his-

torique de l'Algérie », a-t-il déclaré, soulignant que cette avancée ouvre la voie à une meilleure valorisation locale de la ressource, notamment à travers des projets d'engraissement à forte valeur ajoutée. Pour lui, « l'année 2026 sera une année charnière », marquant le début d'une relance structurée, durable et concertée du secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie.

« Le constat est clair. Notre flotte est composée à 65 % de petits métiers », a indiqué le directeur général, précisant que ces embarcations ne disposent pas des capacités nécessaires pour opérer au large ou dans les zones internationales. À cela s'ajoute la présence de plus de 1 600 navires inactifs, en raison de pannes techniques, de blocages administratifs ou de litiges judiciaires liés à leur financement. Malgré l'augmentation du nombre de navires, la production nationale demeure stable autour de 100 000 à 110 000 tonnes par an, ce qui traduit, selon lui, « une forte pression sur la bande côtière et une sous-exploitation des ressources disponibles au large ».

Face à cette situation, M. Tria a annoncé l'organisation prochaine d'un Conseil national des pêcheurs. « Cette rencontre nationale qui interviendra avant le mois du Ramadan permettra de présenter le plan d'action 2026 et de proposer des solutions concrètes à chaque problématique soulevée par les profession-

nels », a-t-il affirmé, ajoutant que cette démarche s'inscrit dans une approche participative et ouverte à l'ensemble des acteurs du secteur.

Par ailleurs, le responsable a annoncé le lancement imminent du premier recensement général de la pêche en Algérie. « Nous ne disposons pas aujourd'hui de données précises sur l'ensemble des intervenants, la flotte et la consommation », a-t-il reconnu. Ce recensement, accompagné d'une enquête nationale sur la consommation des produits halieutiques, vise à combler ce déficit d'information et à fournir une base statistique fiable pour la planification future. « C'est une première dans le Maghreb », a souligné M. Tria, précisant que l'appui technique de la FAO est envisagé pour garantir la rigueur scientifique de l'opération. Le développement de l'aquaculture constitue également un pilier central de la feuille de route. « Aujourd'hui, l'aquaculture ne représente que 7 % de la production nationale », a rappelé le directeur général, notant que l'Algérie dispose pourtant d'un potentiel important, notamment en aquaculture marine. L'objectif est de doubler la production dès 2026 grâce à l'extension des fermes existantes, à l'entrée en production de nouvelles installations et à l'intégration des filières, en particulier dans la wilaya de Chlef, érigée en zone pilote.

R.E.

VALORISATION DES BIENS CONFISQUÉS
Intégration de la société PAC au portefeuille de ACS

Dans le cadre de la récupération et de la valorisation des biens confisqués par les pouvoirs publics et de leur intégration dans le tissu économique national, les actifs de la société Plastic Algeria Components (PAC) de Tissemsilt ont été officiellement transférés au portefeuille de la Holding Algeria Chemical Specialities (ACS), selon un communiqué publié hier par la société, selon l'APS.

Le transfert des actifs de la direction des biens de l'Etat à la Holding, représentée par son PDG, Samir Yahiaoui, a eu lieu samedi.

A cette occasion, M. Samir Yahiaoui a présidé une assemblée générale extraordinaire consacrée à l'installation du siège de la nouvelle société, rebaptisée General Plastic Injection (GPI), à Tissemsilt, pour «la relance de son activité dans les meilleures conditions, la protection des capacités de production de l'unité, le lancement d'une nouvelle phase de gestion et de développement, et le maintien des emplois et des travailleurs sous contrat avec l'ancienne société».

Ce transfert constitue, selon la même source, «une étape cruciale dans le processus de revalorisation de cette unité industrielle, à travers son intégration dans la société holding afin d'exploiter les moyens de production, d'améliorer les performances et de renforcer la valeur ajoutée industrielle». La société holding a réaffirmé, dans son communiqué, «son engagement à mettre en œuvre les directives des pouvoirs publics en matière de relance des actifs récupérés, afin de valoriser les biens confisqués selon une approche économique moderne, fondée sur la création de la valeur ajoutée, à même de soutenir le développement local dans la wilaya de Tissemsilt et de contribuer efficacement au renforcement du tissu industriel et de l'économie nationale».

R.E.

USINE DE DESSALEMENT
D'EAU DE MER DE
SONAGHTER DE MOSTA
Reprise partielle de
l'exploitation

L'usine de dessalement de l'eau de mer de Sonaghter (commune de Mostaganem) a été remise partiellement en service, suite à l'amélioration enregistrée du taux de turbidité de l'eau de mer, a indiqué, dimanche, un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des Eaux (ADE). La même source a précisé que cette infrastructure a repris son activité, samedi dernier, à hauteur de 50 pour cent de sa capacité totale, soit 100.000 mètres cubes par jour, après l'amélioration progressive du niveau de turbidité de l'eau de mer consécutivement aux récentes précipitations.

« Une augmentation graduelle du rythme de production est attendue dans les prochaines heures », a-t-on souligné.

Dans l'immédiat, l'unité locale de l'ADE a entamé le remplissage des principaux réservoirs d'eau potable et a mis en place un programme de distribution couvrant les quartiers de la ville de Mostaganem, ainsi que les différentes communes de la wilaya, précise le communiqué. En effet, l'opération de distribution a débuté, samedi soir, et a concerné la commune de Mostaganem, ainsi que celles des daïras de Bouguirat, Mesra, Khadra (Kheired-dine), Aïn-Tedles et Achâacha, tandis que la distribution pour les daïras de Sidi-Lakhdar et Sidi-Ali a été reportée à une date ultérieure.

Par ailleurs, une seconde opération d'approvisionnement a été menée, tôt dimanche matin, ciblant plusieurs quartiers de la commune de Mostaganem et les zones avoisinantes, ajoute le communiqué.

A noter que l'Algérienne des Eaux avait, auparavant, eu recours au système d'approvisionnement Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), ainsi qu'au barrage de Kramis pour alimenter les citoyens en eau potable, suite à l'arrêt exceptionnel, mercredi dernier, de l'usine dessalement de l'eau de mer, laquelle produit quotidiennement 200.000 mètres cubes, couvrant l'essentiel des besoins de la wilaya.

Aménagement urbain à Naâma
Lancement prochain de 20
projets à Aïn Sefra

Ces projets, dont les travaux débiteront dès l'achèvement des procédures techniques et administratives relatives à leur attribution aux entreprises de réalisation, comprennent notamment l'aménagement et le revêtement en béton bitumineux du quartier El-Mouliah 2 ainsi que la réhabilitation de deux ronds-points dans les quartiers El-Arich et Ech-Chorouk.



Les travaux de réalisation d'environ 20 projets d'aménagement urbain à travers les quartiers du chef-lieu de la commune d'Aïn-Sefra (wilaya de Naâma), ainsi que des localités relevant de sa tutelle administrative seront lancés prochainement, dans le cadre des efforts visant à améliorer l'environnement urbain, a-t-on appris, dimanche, de cette collectivité locale. Ces projets, dont les travaux débiteront dès l'achèvement des procédures techniques et administratives relatives à leur attribution aux entreprises de réalisation, comprennent notamment l'aménagement et le revêtement en béton bitumineux du quartier El-Mouliah 2, la réhabilitation de deux ronds-points dans les quartiers El-Arich et Ech-Chorouk, ainsi que la réalisation d'une

place publique au quartier El-Yasmine et l'achèvement de l'aménagement de l'entrée du village de Tirkount, a précisé le président de l'Assemblée populaire communale, Mohamed Kihal. Le programme prévoit également le revêtement des routes desservant 40 logements ruraux groupés au quartier Ksar Sidi-Boutekhil, la plantation d'arbres, la rénovation des trottoirs et l'extension du réseau d'éclairage public au quartier En-Nasr, ainsi que la plantation d'arbres le long de la route du quartier 17- Octobre 1961, le revêtement d'une place publique dans le même quartier et l'installation d'éclairages décoratifs sur l'avenue de l'Indépendance, indique-t-on. S'y ajoutent la réalisation de trottoirs dans les quartiers Palestine, Tadamoun, El-Wiam et El-Andalous. Par ailleurs, la

commune d'Aïn-Sefra a bénéficié d'un projet de réalisation d'une place publique au quartier 1er-Novembre 1954, du renouvellement du réseau d'assainissement et de drainage des eaux pluviales dans le même quartier, ainsi que de la réhabilitation de trois routes principales sur une distance de 3,5 km, menant à la gare routière, en plus de l'aménagement d'un siège de l'état civil et de la réalisation d'un club de lecture baptisé « Le Petit lecteur ». Dans le même contexte, il sera procédé à la généralisation des espaces verts, à la plantation de plusieurs espèces d'arbres ornementaux et à la mise en place d'un système d'irrigation goutte-à-goutte, contribuant à l'embellissement des routes et de l'environnement urbain à travers les quartiers de la ville d'Aïn-Sefra, a ajouté la même source.

RÉSEAU ROUTIER DE LA VILLE DE BATNA

630 millions de dinars pour la réhabilitation et l'entretien

Une enveloppe financière de 630 millions de dinars a été mise en place pour la réhabilitation et la maintenance, durant l'année 2026, des chaussées et des trottoirs de la ville de Batna, indique un communiqué publié dimanche par la wilaya. Ce montant représente une « première tranche » d'une action menée dans le cadre des efforts déployés par la wilaya pour éliminer les « points noirs » qui préoccupent les citoyens, et qui résultent du renouvellement des réseaux souterrains d'électricité, de gaz, d'eau potable et d'assainissement devenus vétustes, selon le même document. L'opération sera menée dans les principales artères du chef-lieu de wilaya et dans différents pôles d'habitation « aussitôt après la finalisation des pro-

cédures réglementaires d'usage précédant la désignation des entreprises, et la stabilisation des conditions météorologiques », souligne le communiqué de la wilaya. « Les travaux feront l'objet d'un suivi rigoureux et continu qui concernera aussi bien l'application des spécifications techniques que le respect des délais de réalisation », précise encore le document publié par la wilaya. Il convient de rappeler que la ville de Batna avait bénéficié, ces dernières années, d'une opération sectorielle majeure portant sur la réhabilitation et/ou le renouvellement du réseau d'eau potable, réalisée en deux phases, la première sur un linéaire de 123 km et la seconde sur 160 km, en attendant l'achèvement de la troisième phase en cours sur une distance de 200 km.



TOUGGOURT

Plus de 470 millions DA pour l'amélioration
du réseau d'électricité

Un financement de 474 millions DA a été consacré, au titre de l'année 2026, par l'entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) pour l'amélioration du réseau d'électricité dans la wilaya de Tougourt, a-t-on appris dimanche auprès de l'entreprise. Ce programme prévoit la mise en service de sept (7) transformateurs installés dans différentes communes de la wilaya, la

réalisation de cinq (5) départs électriques de basse tension sur un linéaire de 1,5 km, la réhabilitation, dans la commune d'El-Hedjira, d'une installation de 30 KV au niveau du poste de transfert 30/220 KV, en plus de la rénovation de plus de 1,8 km de l'ancien réseau, a précisé la chargée de communication à la direction de wilaya de la Sonelgaz, Mounia Bada. La réalisation de trois (3) boucles

de raccordement reliant, sur un (1) km, les départs électriques à moyenne tension à Témachine et El-Hedjira, en sus d'une opération de rénovation et de modernisation de divers équipements et installations électriques dans le but d'améliorer la continuité du service et de répondre à la demande croissante des tissus urbains et industriels sur cette énergie.

CONSTANTINE

Régularisation de
plus de 1700
dossiers du foncier
agricole

Le programme de numérisation et d'assainissement du foncier agricole dans la wilaya de Constantine a permis, par le biais d'une nouvelle plateforme numérique, de régulariser la situation de 1711 dossiers fonciers, a indiqué dimanche le directeur des services agricoles (DSA), Badreddine Kharchi. Le même responsable a précisé à l'APS que la plateforme numérique, supervisée par le wali de Constantine, M. Abdelkhalek Sayouda, a été mise en place en coordination avec la commission de wilaya compétente et les agriculteurs, et qu'elle intègre l'ensemble des données relatives au cadastre agricole, aux domaines de l'Etat et aux actes de concession. Elle permet ainsi l'étude et la régularisation des dossiers de manière systématique, a-t-on précisé. Par ailleurs, les programmes de mise en conformité des terres agricoles ont permis l'attribution de nouveaux actes de concession à des agriculteurs, qui pourront exploiter des terrains appartenant au domaine public de l'Etat, leur offrant ainsi l'accès aux dispositifs d'accompagnement et de soutien proposés par les pouvoirs publics dans ce secteur, selon la même source. M. Kharchi a également souligné que ces opérations ont contribué à l'extension des surfaces agricoles dans la wilaya, avec plus de 88.300 hectares exploités au cours des cinq dernières années, alors que la superficie actuellement cultivée s'élève à 90 320 hectares.

PRÉVENTION DU DÉCLIN COGNITIF

Des habitudes pour améliorer la mémoire

L'entretien de la mémoire passe par une sollicitation constante du cerveau, d'où l'importance de multiplier les lectures, les rencontres, les découvertes et les visites. La pratique régulière de jeux de logique, de jeux de société, de jeux de mots ou de mathématiques constitue également un excellent exercice.

PAR AMEL B.

La mémoire se définit comme la capacité à saisir, stocker puis restituer des informations perçues, se déclinant entre le court terme et le long terme. Pour optimiser ces fonctions essentielles et favoriser la mémorisation sur une longue période, il est nécessaire d'adopter une approche globale combinant hygiène de vie et stimulation régulière, soulignent les experts. Il est possible de stimuler son cerveau quotidiennement. L'entretien de la mémoire passe par une sollicitation constante du cerveau, recommandent les experts. Pour garder un cerveau vif, il est conseillé de cultiver une vie riche en multipliant les lectures, les rencontres, les découvertes et les visites. La pratique régulière de jeux de logique, de jeux de société, de jeux de mots ou de mathématiques constitue également un excellent exercice. Soyez attentif et faites preuve de vigilance pour mobiliser l'ensemble de vos facultés physiques et mentales sur un sujet précis, ce qui définit la concentration. Une bonne alimentation, un sommeil réparateur et une stimulation intellectuelle sont des facteurs essentiels à l'entretien de votre mémoire, estiment les experts. Il faut savoir que la mémoire n'est pas un seul et unique élément, elle s'organise autour de cinq systèmes que sont la mémoire de travail, celle de notre quotidien ; la mémoire sensorielle ou perceptive liée à nos sens ; la mémoire sémantique relative à nos connaissances ; la mémoire épisodique, celle de nos souvenirs et projections ; la mémoire procédurale associée à nos apprentissages, nos automatismes. La mémoire de travail est une mémoire à court terme, les autres sont toutes des mémoires à long terme. Il est ainsi important de veiller à la qualité de son sommeil. Le sommeil joue un rôle primordial dans le processus cognitif. D'une part, votre niveau de vigilance durant la journée dépend étroitement de la qualité de la nuit passée. D'autre part, c'est durant la phase de sommeil que s'effectue la consolidation de la mémoire. Un repos nocturne réparateur est donc une condition indispensable pour fixer les informations et rester opérationnel au quotidien. En outre, l'alimentation exerce une influence directe sur vos capacités cérébrales. Privilégiez les fibres et les aliments riches en glucides tout en limitant les aliments gras et les sucres ajoutés. Des repas trop riches favorisent la somnolence et diminuent la vigilance. Pour l'apprentissage, apportez des vi-



tamines du groupe B (B1, B6, B9 et B12) qui permettent la synthèse de l'acétylcholine, un neurotransmetteur important. Consommez des acides gras oméga-3, présents dans les poissons gras ou certaines huiles, pour renforcer la structure des neurones. Enfin, assurez un apport en fer via les légumes secs et les viandes rouges pour faciliter le transport de l'oxygène. Préserver la santé physique et cardiovasculaire est nécessaire. En effet, l'exercice physique régulier est essentiel pour oxygéner le cerveau de manière optimale. Bouger, c'est aussi bon pour la tête ! Le Centre de neurosciences de l'Université de New York a montré, dans une étude de 2017, que le jogging ou le cyclisme améliorait la mémoire plusieurs heures après l'effort. Plus récemment, Mikaela Bloomberg, chercheuse à l'Université de Londres, a observé que les bienfaits sur la mémoire pouvaient persister jusqu'à 48 heures après l'activité physique, relate The Conver-

sation. Parallèlement, la préservation de la mémoire implique la prévention des maladies cardiovasculaires, notamment en surveillant la tension, le diabète et le cholestérol. L'arrêt du tabac est également recommandé. De même, le stress chronique a un impact négatif sur la mémorisation, d'où l'importance de mettre en place des mesures pour le limiter. Autres exercices bénéfiques, les jeux de mots. Une étude de l'Université Columbia et de l'Université Duke menée en 2022 sur 107 participants montre que les mots croisés et les jeux de lettres améliorent drastiquement la mémoire des seniors atteints de troubles cognitifs légers, bien plus que d'autres jeux informatisés. Selon les experts, ces jeux stimulent « la mémoire et la flexibilité cognitive, en obligeant à vérifier si un mot correspond bien aux cases disponibles ». Les jeux de chiffres sont également bénéfiques. Une étude, publiée dans National Library Medicine

et menée en 2019 par la chercheuse Helen Brooker et d'autres chercheurs de l'Université d'Exeter sur 19 078 volontaires sains âgés de 50 à 93 ans, a montré que les activités autour des jeux de nombres favorisent la vitesse et la précision dans la résolution des problèmes. « Ils font partie des activités de prévention efficaces pour stimuler le cerveau et maintenir ses facultés intellectuelles », précisent les experts. Les mots fléchés, les mots croisés et les jeux de chiffres sont bons pour la mémoire. Autre exercice, la répétition espacée. Mise au point par Hermann Ebbinghaus à la fin du XIXe siècle, considéré comme étant le père de la psychologie expérimentale, cette méthode consiste à réviser des informations identiques à intervalles croissants dans le temps. Elle compense la tendance naturelle du cerveau à oublier rapidement, un point démontré par les travaux du psychologue, et consolide durablement les connexions neuronales. **A. B.**

POLYARTHRITE RHUMATOÏDE

Un traitement précoce peut retarder son apparition

La polyarthrite rhumatoïde est une maladie auto-immune qui touche entre 0,5 et 1 % de la population adulte. Dans le monde, 18 millions de personnes souffraient de cette maladie en 2019. Cette maladie chronique provoque une inflammation généralisée et se manifeste par des douleurs articulaires. Dans la majorité des cas, elle cause « une douleur chronique dans les articulations, des articulations raides, douloureuses à la palpation, chaudes et gonflées. Les personnes atteintes peuvent avoir du mal à se déplacer et à accomplir les tâches quotidiennes », détaille l'Organisation mondiale de la Santé. Avant de mettre en garde : « Si elle n'est pas traitée, elle peut causer de graves lésions des articulations et des tissus environnants. Elle peut provoquer des problèmes cardiaques, pulmonaires ou du système nerveux ». Pour le moment, les causes de la polyarthrite rhumatoïde sont inconnues mais certains facteurs de risque sont identifiés comme le tabagisme, l'obésité et

l'exposition à la pollution atmosphérique. Un article publié dans santé magazine, a rapporté selon les conclusions d'une nouvelle étude menée par des chercheurs du King's College de Londres (Royaume-Uni), que le traitement des personnes à haut risque de polyarthrite rhumatoïde peut retarder l'apparition de la maladie pendant plusieurs années. Autre nouvelle encourageante, les bénéfices se poursuivent bien après l'arrêt du traitement. « L'essai a démontré qu'un an de traitement par l'abatacept, un médicament biologique ciblant l'activation des cellules immunitaires, réduisait la progression vers la polyarthrite rhumatoïde chez les personnes à haut risque », résumant les auteurs de l'étude dans le communiqué. Précisément, cette étude a permis de prouver que les personnes ayant reçu ce médicament ont mis plus de temps à développer la maladie. Et le bénéfice est réel puisque l'apparition de la maladie a même été retardée jusqu'à quatre ans après la fin du traitement. « In-

tervenir précocement chez les personnes à haut risque de polyarthrite rhumatoïde peut avoir des effets bénéfiques durables. Nous avons démontré que cette approche est sûre et permet de prévenir la maladie pendant le traitement, tout en soulageant considérablement les symptômes. Surtout, elle peut retarder l'apparition de la polyarthrite rhumatoïde pendant plusieurs années, même après l'arrêt du traitement. Cela pourrait réduire la durée pendant laquelle les personnes vivent avec les symptômes et les complications, améliorant ainsi considérablement leur qualité de vie », se félicite le professeur Andrew Cope, professeur de rhumatologie au Centre des maladies rhumatismales du King's College de Londres et auteur principal de l'étude. « Les auteurs ont tenu à rassurer les patients en assurant que l'utilisation du médicament était sûre avec les mêmes taux d'événements indésirables graves dans les groupes de traitement et placebo », poursuit la même source.

BATNA

Distribution de 20 appareils d'hémodialyse à 8 EPH

Vingt appareils d'hémodialyse ont été distribués mardi à huit établissements publics hospitaliers, dans la wilaya de Batna au cours d'une cérémonie présidée au siège de la wilaya par le chef de l'exécutif local, Riadh Benahmed. Les établissements bénéficiaires de ces équipements sont les hôpitaux de T'kout, d'Arris, de Theniet El Abed, de Merouana, d'Ain Touta, de Ras Layoune et « Slimane Amirat » de Barika. L'opération d'un coût total de 50 millions DA s'inscrit dans le cadre du renouvellement des parcs d'appareils des centres d'hémodialyse exploités par ces établissements sanitaires, a indiqué à l'occasion le directeur local de la santé, Hamdi Chakouri. Il sera procédé au début de février prochain « au plus tard » au renforcement de certains établissements sanitaires par deux stations d'hémodialyse et quatre appareils Bioscan pour déterminer le poids réel des malades soumis à l'hémodialyse, a ajouté le même responsable. Le renouvellement des équipements des services d'hémodialyse de la wilaya s'inscrit dans le cadre d'un programme sectoriel visant à améliorer la prise en charge des malades souffrant d'insuffisance rénale et le service qui leur est assuré, notamment dans les régions reculées, a ajouté M. Chakouri. Le même responsable a rappelé que plusieurs établissements sanitaires et de proximité de la wilaya ont été dernièrement dotés de divers équipements médicaux dont des appareils de radiologie.

Soudan

Découvertes de fosses communes à Khartoum

D'après des témoins, des civils et des militaires morts sous la torture dans des prisons contrôlées par les FSR ont été transportés par d'autres détenus et enterrés dans des fosses creusées à l'aide d'engins lourds.

Deux fosses communes contenant les restes de milliers de personnes ont récemment été découvertes à Khartoum, révélant un sombre épisode du conflit en cours au Soudan entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR). Des sources locales ont indiqué à Anadolu que les deux fosses communes ont été mises au jour dans le quartier de Riyadh, près de la rue Obeid Khatim, dans la capitale. Les restes retrouvés montrent que les victimes ont été enterrées de manière désordonnée. Selon ces sources, les FSR avaient utilisé des bâtiments voisins du quartier, qui abritaient auparavant un centre de commandement des FSR comme centres de détention. D'après des témoins, des civils et des militaires morts sous la torture dans des prisons contrôlées par les FSR ont été transportés par d'autres détenus et enterrés dans des fosses creusées à l'aide d'engins lourds. De grandes quantités de sandales, de chaussures et d'effets personnels sont visibles autour des fosses, témoignant de l'ampleur de la tragédie survenue sur le site. « Le retard dans l'ouverture des fosses com-

munes est dû au nombre énorme de victimes », a déclaré à Anadolu la procureure générale du Soudan, Intisar Ahmed Abdel Aal. « Des efforts sont actuellement en cours pour ouvrir ces fosses et transférer les corps vers des cimetières appropriés », a-t-elle ajouté. « Le nombre de personnes enterrées est très élevé, et des corps ont également été ensevelis dans des écoles, des universités et des lieux publics. » Intisar Ahmed Abdel Aal a précisé que les opérations d'exhumation sont menées en coordination avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). « Le manque de ressources n'est pas le seul défi, il y a aussi le nombre très important de corps », a-t-elle souligné. « Les fosses communes ne se limitent pas à Khartoum, elles s'étendent également à Wad Madani et à de vastes zones du centre du Soudan. » La procureure générale a insisté sur le fait que le gouvernement poursuit ses efforts pour transférer les corps et « traduire en justice les responsables de ces crimes ». Le Soudan est plongé dans un conflit meurtrier depuis avril 2023, lorsque des combats ont éclaté entre l'armée et les FSR sur fond de désaccord concernant l'intégration de la force



paramilitaire au sein de l'armée nationale. Sur les 18 États que compte le Soudan, les FSR contrôlent les cinq États de la région du Darfour, à l'ouest, à l'exception de certaines

zones du nord du Darfour-Nord qui restent sous contrôle de l'armée. De son côté, l'armée contrôle la majeure partie des 13 autres États du sud, du nord, de l'est et du centre,

y compris la capitale Khartoum. Le conflit a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.

In Agence Anadolu

APRÈS LA MORT D'ALEX PRETTI À MINNEAPOLIS Réactions et appels à une enquête aux Etats-Unis

Les agents fédéraux impliqués dans la mort d'Alex Pretti, abattu lors d'une opération à Minneapolis, ont été affectés hors de la ville « pour leur sécurité », a annoncé Greg Bovino, chef de la Police des frontières des États-Unis, assurant que « la mission continue inchangée à Minneapolis ». Lors d'une conférence de presse, Bovino a déclaré

que l'opération se poursuivait malgré « la tragédie d'hier », attribuant les tensions actuelles à des responsabilités partagées, selon lui, par des responsables politiques, des journalistes et des militants. Il a affirmé que les forces fédérales restaient « déterminées » et « unies ». Le gouverneur du Minnesota, Tim Walz, a indiqué avoir présenté ses condoléances à la famille d'Alex Pretti et a publiquement mis en cause la stratégie fédérale dans l'État, appelant le président Donald Trump à clarifier ses intentions et demandant le retrait des agents fédéraux du Minnesota. Plusieurs responsables politiques ont réclamé une enquête. Le républicain du Texas Michael McCaul a appelé à des investigations approfondies afin de « faire toute la lumière » sur les faits et de préserver la confiance dans le système judiciaire. Le président de la commission Sécurité intérieure de la Chambre des représentants, Andrew Garbarino, a pour sa part demandé l'audition de responsables de la police fédé-

rale de l'immigration et des douanes (ICE), du service fédéral des douanes et de la protection des frontières (CBP) et du service américain de la citoyenneté et de l'immigration (USCIS) dans le cadre d'une audience de contrôle parlementaire. Le département de la Sécurité intérieure (DHS) a indiqué que l'enquête sur la fusillade serait conduite par ses propres services. Sa cheffe, Kristi Noem, a exclu toute participation des forces de l'ordre locales du Minnesota, mettant en cause la coopération des autorités de l'État. Selon les autorités fédérales, Alex Jeffery Pretti, citoyen américain de 37 ans, a été abattu lors d'une opération ciblée et était soupçonné d'agression violente. Le chef de la police de Minneapolis a toutefois indiqué qu'il ne disposait d'aucun antécédent criminel connu en dehors d'infractions routières et qu'il détenait légalement une arme à feu. La mort de Pretti a suscité de vives réactions syndicales. Le syndicat national des infirmiers, National Nurses United, a appelé

au démantèlement de l'ICE, affirmant que la victime était infirmier en soins intensifs et dénonçant une opération menée, selon lui, sans justification. Dans un message publié sur son réseau social Truth Social, Donald Trump a exhorté les autorités du Minnesota à permettre aux agents de l'ICE d'opérer librement, affirmant que des milliers de migrants en situation irrégulière avaient été arrêtés dans l'État et avertissant de conséquences plus graves en cas d'entrave aux opérations fédérales. Ces déclarations interviennent dans un climat de fortes tensions, marqué ces dernières semaines par plusieurs interventions contestées des services de l'immigration dans la région de Minneapolis, notamment des arrestations impliquant des enfants et des transferts vers le Texas malgré des ordonnances judiciaires contraires. Les autorités locales ont rejeté les accusations fédérales de fraude massive liées à des fonds publics et dénoncent une escalade des méthodes de l'administration.

UE-INDE Vers un accord de libre-échange historique

Le président du Conseil européen, Antonio Costa, est arrivé dimanche en Inde dans un contexte d'efforts de l'Union européenne et de New Delhi pour conclure un accord de libre-échange, couronnant près de deux décennies de négociations. Antonio Costa et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, seront les invités d'honneur des célébrations de la Journée de la République à New Delhi lundi, avant le sommet Union européenne-Inde prévu mardi, au cours duquel ils espèrent finaliser ce qui est considéré comme « l'accord des accords ».

Le Conseil européen a indiqué dans un communiqué que ce seizième Sommet entre les deux parties « sera l'occasion de consolider le partenariat stratégique et de renforcer la coopération dans divers domaines politiques clés ». Avant le Sommet, Ursula von der Leyen a déclaré : « Nous sommes à l'aube d'un accord commercial historique ».



MYANMAR Phase finale des élections générales



La phase finale des élections générales démocratiques multipartites a débuté dimanche au Myanmar, avec l'ouverture des bureaux de vote dans près de 60 villes, selon des médias. Le scrutin a commencé à 6h00 du matin, heure locale. Les élections générales se déroulent en trois phases: la première a eu lieu le 28 décembre de l'année dernière dans 102 villes, suivie de la deuxième phase le 11 janvier dans 100 villes. A l'issue des première et deuxième phase du vote, les listes des représentants élus au Conseil Pyithu Hluttaw (Chambre basse), au Conseil Amyotha Hluttaw (Chambre

haute), ainsi qu'aux Hluttaws des régions et des Etats (Parlements régionaux et des Etats), ont été publiées successivement. Environ 5 000 candidats issus de 57 partis politiques sont en lice pour les sièges des deux Chambres du Parlement ainsi que des Parlements des régions et des Etats. Ces élections permettront de désigner les membres élus du Parlement de l'Union (Pyithu Hluttaw et Amyotha Hluttaw) et des Parlements des Etats et des régions. Le nouveau Parlement de l'Union procédera ultérieurement à l'élection d'un nouveau président, chargé de former un nouveau gouvernement de l'Union.

VENEZUELA Rodriguez appelle à régler les différends internes sans ingérence étrangère

La présidente par intérim du Venezuela, Delcy Rodriguez, a exhorté dimanche les États-Unis à rester à l'écart de la politique vénézuélienne, en référence aux pressions exercées par Washington depuis l'arrestation du président Nicolas Maduro par les forces armées. « Les ordres de Washington aux politiques vénézuéliens, ça suffit. Que ce soit la politique vénézuélienne qui résolve nos divergences et nos conflits internes. Assez des puissances étrangères », a déclaré Delcy Rodriguez dans un message adressé aux travailleurs pétroliers de l'État d'Anzoategui (est).



Delcy Rodriguez a été investie cheffe de l'État par intérim le 5 janvier, après l'arrestation du président Nicolas Maduro par les États-Unis.

DINAMO ZAGREB

BENNACER DE NOUVEAU OUT

Le milieu de terrain de l'équipe nationale algérienne et sociétaire du Dinamo Zagreb, Ismaël Bennacer, indisponible depuis la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, a retrouvé les terrains ce dimanche, mais s'est blessé de nouveau, lors de la victoire de son club décrochée en déplacement face à Osijek (3-0), à l'occasion de la 19e journée du championnat croate de football. Titularisé par l'entraîneur Mario Kovacevic pour son retour à la compétition, Bennacer (28 ans) a cédé sa place à la 23e minute à Luka Stojkovic. Selon plusieurs médias, le joueur souffre de nouveau de la cuisse qui resurgit. Bennacer passera dans les prochaines 48 heures des examens approfondis, pour connaître avec exactitude la nature de sa blessure et la période de son indisponibilité. Titularisé lors des deux premiers matchs de l'équipe nationale à la CAN-2025 : face au Soudan (3-0) et le Burkina Faso (1-0), Bennacer s'est blessé en huitième de finale face à la RDC (1-0, après prolongation), une blessure qui l'a contraint à déclarer forfait face au Nigeria (2-0), en quart de finale. Il avait rejoint le Dinamo Zagreb en septembre 2025, pour un prêt avec option d'achat, en provenance de l'AC Milan.



ES TUNIS

Belaili proche d'un transfert en Espagne

Victime d'une rupture des ligaments croisés cette saison, Youcef Belaili aurait déjà une piste pour relancer sa carrière. Absent des terrains depuis deux mois et demi, l'ailier droit Algérien encore sous contrat avec l'Espérance de Tunis jusqu'à la fin de la saison, serait en négociations assez avancées avec un club en Espagne. Le natif d'Oran, dont le père a discuté avec le MCO récemment et qui va avoir 34 ans au mois de mars prochain, pourrait rebondir

du côté du sud de l'Espagne, selon des sources crédibles. Aussi étonnant que cela puisse être, le virtuose pourrait même découvrir la Liga espagnole. Les choses seraient si avancées que la famille est à la recherche d'un bien immobilier du côté de la Costa Blanca, ainsi qu'un petit club pour le petit frère Farès Belaili, actuellement à l'AS Soliman en Tunisie. Youcef Belaili a choisi de ne pas se faire opérer pour sa grave blessure aux ligaments. Il a préféré effectuer

une rééducation au centre Aspetar au Qatar, avant de rentrer en Tunisie où il se trouve actuellement, il pourrait faire son retour avant la fin de saison.

Meeting en Salle d'athlétisme de Lyon

Gouaned et Chenitef établissent de nouveaux records

Les demi-fondistes algériens Mohamed Ali Gouaned et Haïthem Chenitef ont établi de nouveaux records du Meeting en Salle de Lyon (France), respectivement sur 800 mètres et 1500 mètres, avec des chronos de 1:45.85 et 3:36.51, réalisés samedi soir, lors de l'édition 2026. Gouaned a remporté sa course devant le Marocain Abdellati El Guesse (2e/1:46.62) et l'Irlandais Mark English (3e/1:46.63), alors que Chenitef s'était imposé devant l'Américain Crang Engels (2e/3:36.80) et

l'Uruguayen Valentin Soca (3e/3:36.81). Le troisième international algérien engagé dans cette rencontre, Yasser Mohamed Tahar Triki, s'est lui aussi distingué au triple saut, en raflant une médaille d'argent, avec un saut mesuré à 16,54 mètres.

IL NE RÉUSSIT PAS À S'IMPOSER EN LDC

Le Doyen peine en Afrique

Le MC Alger est tout proche d'une élimination en Ligue des champions d'Afrique. Après trois journées disputées dans la phase de poules, le «Doyen» n'enregistre qu'un seul point et reste dernier du groupe C, une situation qui oblige désormais les Vert et Rouge à espérer un véritable miracle pour entrevoir une qualification en quarts de finale.



La dernière désillusion concédée dimanche à Lubumbashi face au St-Eloi Lupopo (1-0) illustre parfaitement les difficultés du Mouloudia dans cette compétition continentale. Longtemps solides et appliqués, les Algérois ont résisté jusqu'au bout, avant de craquer cruellement dans le temps additionnel, en concédant un penalty à la 90e+5 minute. Un scénario cruel, mais révélateur d'un MCA encore trop fragile mentalement et tactiquement pour gérer ce type de rendez-vous à très haute intensité. Ce revers place le Mouloudia dans une position quasi désespérée. Avec un seul point après trois rencontres, le club algérois accuse désormais un retard considérable sur les co-leaders, Mamelodi Sundowns et Al Hilal SC (5 points chacun), mais également sur Lupopo, qui occupe la troisième place avec quatre unités. A trois journées de la fin, les marges de manœuvre sont extrêmement réduites, d'autant que seuls les deux premiers de chaque groupe accéderont aux quarts de finale. Ce qui interpelle le plus dans le parcours africain du MCA, c'est le contraste frappant avec son visage en championnat national. En Ligue 1 Mobilis, le Mouloudia survole les débats, impose son rythme et écrase la concurrence grâce à une maîtrise collective impressionnante, une solidité défensive remarquable et une régularité qui en font l'un des grands favoris au titre.

Un contraste avec le niveau au championnat local

Mais dès que le cadre devient continental, le discours change radicalement. Le MCA peine à s'imposer, manque de tranchant et n'arrive pas à imprimer sa patte face à des adversaires plus aguerris aux joutes africaines. Là où il domine localement «de la tête et des pieds», le Doyen se heurte à une réalité bien plus exigeante sur la scène continentale, faite de déplacements compliqués, d'intensité physique et de détails souvent décisifs. Pour de nombreux observateurs, cette situation n'a rien d'anormal. La Ligue des champions d'Afrique est une compétition qui exige davantage que de simples ambitions. Elle requiert un effectif profond, équilibré et capable de répondre présent sur plusieurs tableaux, ce qui fait encore défaut au MCA. Le manque se fait surtout ressentir sur le plan offensif. Malgré une organisation défensive relativement cohérente, l'équipe peine à se montrer dangereuse, à concrétiser ses temps forts et à faire basculer les matchs en sa faveur. A cela s'ajoute un déficit d'expérience. Le club ne dispute que sa deuxième participation consécutive à cette prestigieuse compétition, alors que ses concurrents directs, à l'image des Sundowns ou d'Al Hilal, possèdent une longue tradition africaine. L'apprentissage est rude, mais presque inévitable. La régularité dans ce genre d'épreuve reste un facteur clé pour progresser et franchir les paliers. La réception prochaine du St-Eloi Lupopo à Alger, lors de la 4e journée, représentera peut-être la dernière chance du Mouloudia pour rester en vie. Une victoire est impérative, mais elle devra être accompagnée d'un parcours presque parfait lors des journées restantes, tout en espérant des faux pas des concurrents directs. Autant dire que le chemin vers les quarts de finale ressemble désormais à un parcours semé d'embûches.

H.M.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (3E JOURNÉE)

Le CRB bat Stellenbosch et prend la tête

Le CR Belouizdad a réalisé une bonne opération, en prenant la tête du classement du groupe C de la Coupe de la Confédération africaine de football, grâce à sa victoire face aux Sud-Africains de Stellenbosch 2-0 (mi-temps : 1-0), dimanche soir au stade Nelson-Mandela de Baraki, lors de la 3e journée de la phase de poules. Le Chabab a entamé la rencontre tambour battant, parvenant à ouvrir la marque dès la 5e minute de jeu. Idéalement servi par Lotfi Boussouar, l'attaquant Abdenmour Belhocini a crucifié le portier adverse, Oscarine Masuluke, d'un tir en pleine surface. En seconde période, le CRB a multiplié les occasions pour se mettre à l'abri, sans toutefois faire preuve de suffisamment de lucidité devant les buts, avant de sceller le genre de la rencontre grâce à une pénalité obtenue par le Tunisien Mohamed Ali Ben Hammouda, et transformé par Farid El-Mellali dans le temps additionnel (90e+4). La nouvelle recrue hivernale du Chabab, le milieu de terrain Salim Boukhanouchouche (ex-USM Alger), a signé ses grands débuts avec la formation belouizdadie, en tant que titulaire. Le club de Laâqiba parvient à se racheter, deux mois après la lourde défaite concédée à Brazzaville face aux Congolais d'Otoho d'Oyo (4-1), lors de la 2e journée. Un précieux succès qui permet aux joueurs de l'entraîneur allemand Sead Ramovic, de prendre la tête du groupe avec 6 points, à deux longueurs de Stellenbosch et Singida Black Stars (Tanzanie), vainqueur un peu plus tôt dans la journée, à la maison face à Otoho d'Oyo (1-0), ce dernier ferme la marche avec 3 points. Lors de la 4e journée, prévue les 30 janvier, 31 janvier et 1er février, le CRB se déplacera en Afrique du Sud pour défier Stellenbosch, alors qu'Otoho d'Oyo recevra Singida Black Stars. Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale.

PAYS BAS

Un Hadj Moussa énorme

Déjà passeur et buteur il y a trois jours en Europa League, Anis Hadj Moussa a remis le couvert dimanche. L'ailier droit Algérien a d'abord offert l'ouverture du score à son coéquipier Leo Sauer à la 23e minute, en déposant délicatement un centre lobé sur sa tête, au point de penalty mais l'adversaire du jour, Heracles va vite égaliser. Jordan Bos réussit à redonner l'avantage à Feyenoord à la 35e minute, puis en fin de match, Anis Hadj Moussa marque le but du break à la 83e minute, d'une superbe frappe enroulée à l'entrée de la surface et qui termine sous la barre du gardien adverse. Feyenoord s'impose finalement 4-2 et reste solidement accroché à la deuxième place, loin derrière le PSV qui compte 13 points d'avance.



Premier League

Les débuts rêvés de Carrick sur le banc de «United»

Huit jours après un piteux match nul sur le terrain du premier non-relégable, Nottingham Forest (0-0), Arsenal a perdu trois nouveaux points précieux dans la course au titre, au terme d'un scénario fou contre Manchester United (3-2).

Le leader semblait pourtant parti pour reproduire son schéma habituel: un pressing appliqué, patient, en attendant de faire craquer la défense adverse. C'est ce qui s'est produit avec ce but contre son camp de Lisandro Martinez, suite à un centre-tir de Martin Odegaard (29e, 1-0). Mais une erreur de relance très inhabituelle de Martin Zubimendi a permis à Bryan Mbeumo d'en profiter pour égaliser (1-1, 37e). En seconde période, deux tirs imparables de Patrick Dorgu (50e) et Cunha (87e) ont deux fois donné l'avantage aux Red Devils, alors que Mikel Merino avait égalisé sur un cafouillage (84e). Mais jamais, au cours de cette seconde période, Arsenal n'a montré l'autorité qui lui a permis de dominer la plupart des équipes en Premier League comme en Champions League depuis le début de la saison. Les Gunners n'avaient perdu que deux matches sur 26 (contre Liverpool et Aston Villa), toutes compétitions confondues, depuis le début de saison. Ils n'avaient plus été battus à domicile en championnat depuis mai dernier, contre Bournemouth (2-1). Avec 50 points, Arsenal voit la double menace de Manchester City, victorieux de Wolverhampton samedi (2-

0), et d'Aston Villa (2-0 à Newcastle) se préciser de nouveau (46 points chacun). De son côté, Manchester United réussit sa deuxième performance de haute volée sous la férule de son nouvel entraîneur Michael Carrick, une semaine après la victoire dans le derby de Manchester (2-0). Malgré les deux buts encaissés, les Red Devils ont montré une certaine cohérence défensive et concédé un nombre limité d'occasions. En pleine confiance, ils ont su exploiter chaque espace laissé par les Londoniens pour marquer trois fois. Ils remontent à la quatrième place qualificative pour la prochaine Ligue des Champions (38

points).

Aston Villa ne lâche rien

Après deux contre-performances contre Crystal Palace (0-0) puis Everton (0-1), qui rappelaient son début de saison calamiteux, Aston Villa a renoué avec son meilleur niveau à St. James' Park en maîtrisant parfaitement Newcastle (2-0). Contre la meilleure équipe anglaise depuis le



début de l'année, souvent intraitable à domicile, les joueurs d'Unai Emery ont profité de l'absence de l'indispensable Bruno Guimaraes. Blessé à une cheville cette semaine en Ligue des champions, l'international brésilien a beaucoup manqué au milieu de terrain, ce qui a rappelé que son équipe n'a jamais gagné sans lui en Premier League depuis son arrivée il y a quatre ans. Peu menacés en début des matches, les «Villains» ont progressivement pris confiance et ouvert le score d'une frappe magistrale d'Emiliano Buendia, à l'entrée de la surface (19e, 1-0). Lewis Miley (43e), puis Harvey Barnes et Anthony Gordon (55e) ont ensuite raté le coche et laissé les visiteurs résister sans trop de difficultés au duel physique de Newcastle. Jusqu'au deuxième but d'Ollie Watkins (2-0, 88e). Avec 46 points, Aston Villa rejoint Manchester City à la deuxième place. Troisième victoire de rang, toutes compétitions confondues, pour le nouveau manager de Chelsea, Liam Rosenior, arrivé de Strasbourg au début du mois. A Crystal Palace (3-1), les Blues ont profité de trois erreurs du jeune défenseur français des Eagles Jaydee Canvot, 19 ans, impliqué sur les trois buts de d'Estevao (34e), Joao Pedro (50e) et Enzo Fernandez (64e s.p.).

LIGA

Le Barça reprend son trône

Doublé samedi par le Real Madrid, son éternel rival, le FC Barcelone a repris les commandes du championnat espagnol dimanche en décrochant un large succès (3-0) au Camp Nou face au promu Oviedo, grâce notamment à un bijou de Lamine Yamal. Vainqueur sur sa pelouse pour la première fois en 2026, après huit matches disputés à l'extérieur, le champion d'Espagne en titre (1er, 52 points) a conservé la tête de la Liga en reprenant une longueur d'avance sur le Real (2e, 51 points), qui venait de battre Villarreal (2-0). Les hommes d'Hansi Flick, bousculés en première mi-temps par la lanterne rouge, ont fait la différence en l'espace de cinq minutes en seconde période d'une frappe croisée du droit du champion d'Europe espagnol Dani Olmo (52e, 1-0) et d'un ballon piqué du Brésilien Raphinha (57e, 2-0). Le prodige catalan Lamine Yamal, a scellé la victoire des siens d'une superbe reprise acrobatique du gauche (73e, 3-0). Largement dominateurs, les Blaugranas n'étaient pas parvenus à transformer leur possession stérile en occasions franches dans le premier acte, hormis sur une reprise de volée de Raphinha détournée par le gardien Aaron Escandell (45e+3). Ils ont même sérieusement tremblé défensivement, notamment face à l'ailier français Haissem Hassan, ex-joueur de Châteauroux, auteur de deux frappes dangereuses du gauche (23e, 40e) et d'un décalage presque décisif pour le Marocain Ilyas Chaira, qui a buté sur le portier catalan Joan Garcia (45e+2). Battu le week-end dernier par la Real Sociedad (2-1), le club blaugrana a cependant idéalement préparé la semaine cruciale qui l'attend en faisant tourner en fin de match.

L'Atlético de retour sur le podium

Tenu en échec par Galatasaray (1-1) en C1 mercredi, l'Atlético Madrid s'est lui relancé dans l'après-midi avec une victoire solide (3-0) sur sa pelouse du Metropolitano contre Majorque, et retrouve le podium de Liga. Sans Antoine Griezman, blessé, les Colchoneros (3e, 44 points) se sont imposés sans forcer grâce à un but de renard de l'attaquant norvégien Alexander Sorloth (22e), un but contre son camp du défenseur David Lopez (75e) et un coup de canon tardif de l'ancien Lyonnais Thiago Almada (88e).

Les hommes de Diego Simeone récupèrent la troisième place aux dépens de Villarreal (4e, 41 points), battu (2-0) samedi par le Real, mais qui dispose d'un match en retard à jouer contre Levante en février. Portée par un doublé de son capitaine Mikel Oyarzabal, la Real Sociedad (8e, 27 points) a réalisé la bonne opération du week-end en dominant (3-1) le Celta Vigo (7e, 32 points), un concurrent direct dans la course à l'Europe.



BAGARRES ENTRE FANS CROATES ET SERBES

Près d'une centaine d'arrestations en Bosnie

Près d'une centaine de personnes ont été arrêtées et au moins 18 blessées lors d'affrontements entre supporters ultras de clubs de foot serbe et croate, en Bosnie. Les violences ont éclaté samedi soir lorsque des supporters du club croate de l'Hajduk Split ont affronté des supporters du club serbe de l'Etoile rouge de Belgrade, dans l'est de la Bosnie, selon un communiqué de la police.

Les affrontements ont eu lieu à l'extérieur de l'aéroport de Tuzla, à environ 80 kilomètres au nord-est de Sarajevo. Au moins 18 personnes ont été blessées lors de ces affrontements, dont une gravement qui se trouve toujours en soins intensifs à l'hôpital de Tuzla. La police a arrêté 93 personnes au total, dont 14 ont été placées en détention provisoire et seront présentées au parquet, a indiqué la police. Parmi elles figurent

11 ressortissants croates et trois Bosniaques. Les médias locaux rapportent que les affrontements ont éclaté lorsque les supporters du club serbe, qui revenaient de Suède où leur équipe avait disputé jeudi un match de Ligue Europa contre Malmö, ont été attaqués par les supporters du Hajduk Split qui leur ont tendu une embuscade à l'aéroport.

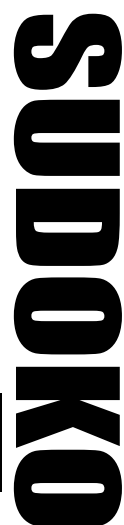
SÉRIE A

L'AC Milan laisse filer l'Inter

L'AC Milan, qui a concédé le nul 1-1 sur le terrain de la Roma dimanche soir, accuse un retard de cinq points sur l'Inter en tête de la Serie A, où la Juventus s'est rapprochée du podium après son large succès sur le champion sortant de Naples (3-0), lors de la 22e journée. Après son succès renversant vendredi contre Pise 6 à 2, après avoir été mené 2-0, l'Inter avec 52 points devance l'AC Milan (47 points) et l'AS Rome (43 pts). Au Stade olympique, l'AC Milan, qui n'a plus perdu en Serie A depuis le 23 août et la 1ère journée (défaite à domicile 2-1 devant la Cremonese), a cru avoir fait le plus dur en laissant passer l'orage romain en première période. Mike Maignan a fait des miracles pour garder la cage des Rossoneri inviolée. Le gardien de l'équipe de France s'est interposé sur deux énormes occasions du Néerlandais Donyell Malen (19e puis 33e) et a réalisé une parade réflexe sur un tir à bout portant du défenseur turc Mehmet Çelik (45e+1). Après la pause, les Romains ont perdu leur milieu international français Manu Koné, sorti à la 58e minute en se tenant l'arrière de la cuisse droite. Les Milanais de Massimiliano Allegri se sont davantage montrés aux avants-postes et ont fini par trouver l'ouverture grâce au Belge Koni De Winter (62e). Mais les Giallorossi de Gian Piero Gasperini, qui restaient sur trois succès 2-0 en championnat, à Lecce, face à Sassuolo et chez le Torino, ont su réagir grâce à un penalty transformé par Lorenzo Pellegrini (74e) à la suite d'une main dans la surface. Ce match nul suffit aux Romains pour chiper à Naples (43 pts tous les deux) la troisième place du podium grâce à une meilleure différence de buts. Les Napolitains, champions sortants, ont été surclassés dimanche après-midi par la Juventus (3-0) grâce à des buts du Canadien Jonathan David (22e), du jeune attaquant turc Kenan Yildiz (77e) et du Serbe Filip Kostic (86e). La Vieille Dame, qui restait sur une défaite surprise à Cagliari (1-0) il y a huit jours, s'est bien reprise et, avec 42 points, se retrouve cinquième, à une longueur de son adversaire du jour. «Je ne peux pas critiquer les garçons, ils ont tout donné», a déclaré le coach napolitain Antonio Conte à Sky.

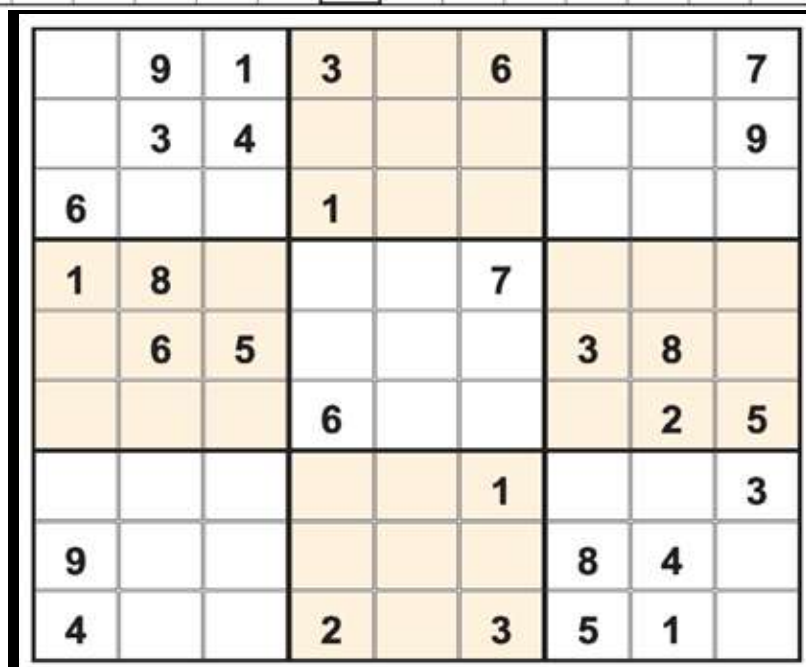
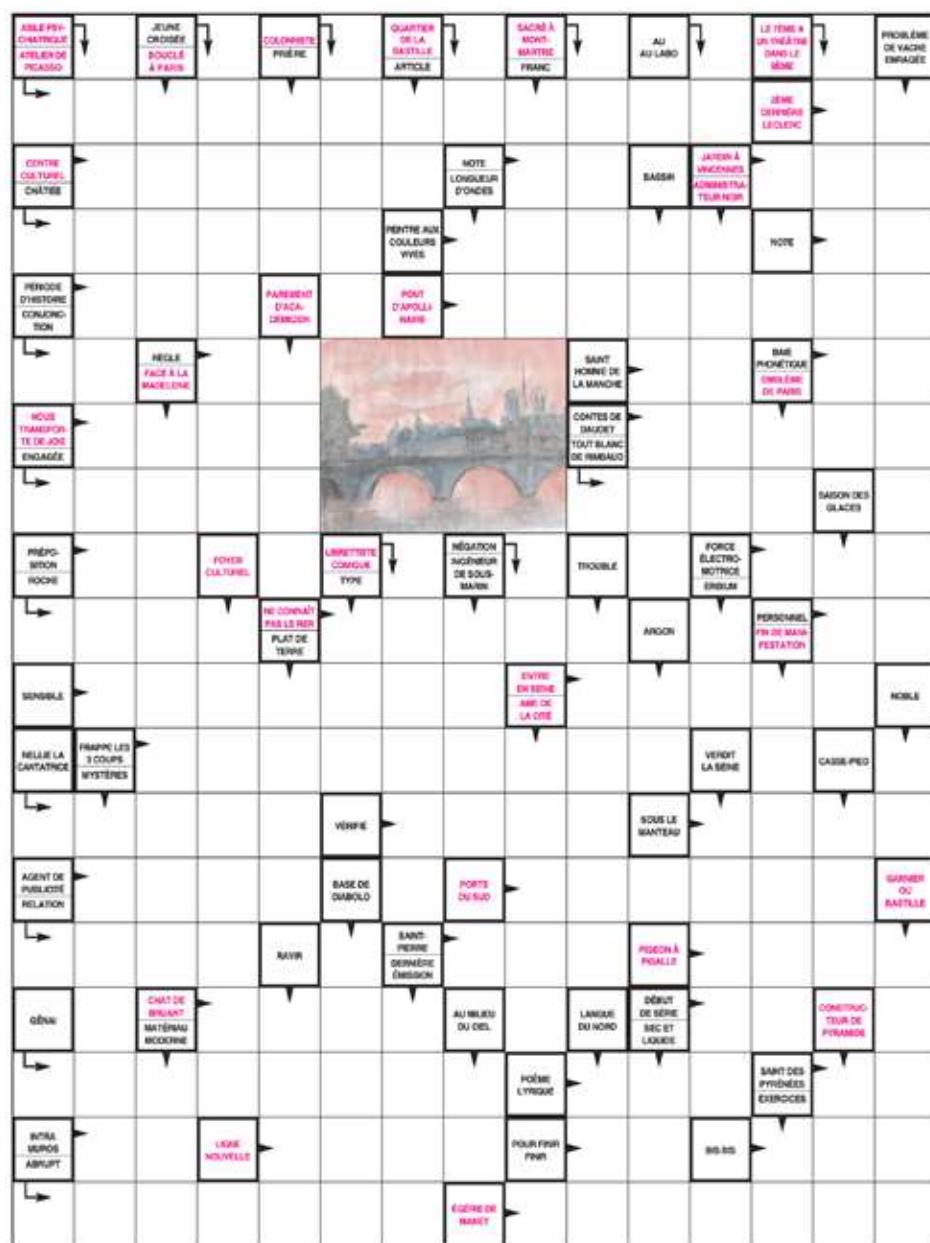
LES MOTS FLECHES

1. Gros oeuvre...ou grand oeuvre, c'est selon.
2. Surchargé. La troupe des sans grade. 3. Héros avisé de la guerre de Troie. Défunte Allemagne.
4. Les orgues de Staline, en abrégé. Bambocheur.
5. Monte en l'air (et y reste). 6. Devant la Vierge. Os de vertébré. 7. Pied de vers. Coutumes.
8. Bourgeoisie révolutionnaire. 9. Grand lac. Maladie de l'oreille. 10. Activité où excellait Louis XVI.



**la ville qui ne dort jamais
(New York)**

T	E	B	A	R	C	E	L	B	A	S	E
N	S	T	F	H	O	U	L	E	R	E	U
E	T	T	E	S	U	D	E	M	T	I	G
M	R	N	M	P	O	L	D	E	R	A	L
E	A	A	A	E	M	A	J	G	L	B	A
L	N	S	H	E	R	E	I	S	A	V	E
E	S	U	C	P	S	I	T	R	I	I	M
E	I	J	N	A	M	U	R	L	S	S	U
L	I	T	T	O	R	A	L	R	S	T	C
M	A	R	N	A	G	E	R	C	E	H	E
V	A	G	U	E	S	A	T	E	E	M	E
D	I	G	U	E	T	A	L	E	E	E	A



SUDOKO — LES MOTS CROISÉS —



Héritage intellectuel

Un colloque rend hommage à Mouloud Kacem Naït Belkacem

Le Haut Conseil islamique a réuni chercheurs et universitaires autour de l'héritage intellectuel de Mouloud Kacem Naït Belkacem. Une rencontre consacrée à une pensée qui continue de marquer la culture et l'éducation en Algérie.



SAMY TERKI

Le Haut Conseil islamique (HCI) a consacré, dimanche, un colloque à l'héritage civilisationnel de Mouloud Kacem Naït Belkacem, sous le thème « Influence de Mouloud Kacem sur la pensée et la culture algériennes ». Accueillie à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri, la rencontre s'est tenue en présence du wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta, et a pris la forme d'un hommage appuyé au parcours de l'un des « piliers de la pensée algérienne contemporaine ». Selon les organisateurs, l'objectif était de mettre en lumière les différentes dimensions d'un projet civilisationnel qui continue d'irriguer le débat intellectuel et culturel en Algérie. À l'ouverture des travaux, le président du Haut Conseil islamique, Dr Mabrouk Zaid El Kheir, a rappelé que reviv

siter aujourd'hui la pensée de Mouloud Kacem Naït Belkacem revient à évoquer « une école intégrée qui s'est distinguée par sa capacité exceptionnelle à élaborer un projet éducatif et culturel conciliant l'authenticité de la référence et les impératifs de la modernité ». Les travaux se sont déroulés en deux séances. La première a été consacrée aux aspects personnels et méthodologiques de la pensée du défunt. L'enseignant Mohamed Essegghir Belallam y a livré un témoignage sur le génie de Mouloud Kacem Naït Belkacem, soulignant sa capacité à « conjuguer ouverture et conservatisme ». Des communications du Dr Mouloud Aouimer et du Dr Saïd Bouizri ont, quant à elles, porté sur « la critique intellectuelle et la modération agissante en tant qu'outils de construction d'une personnalité nationale équilibrée ». La seconde séance a « exploré » la profondeur pédagogique et la portée prospective de son œuvre. Les « interventions » ont

abordé les concepts de l'enseignement authentique et l'architecture du discours civilisationnel, en insistant sur la cohérence d'une pensée attentive à la transmission, à la formation et à l'avenir. Au terme des échanges, les intervenants ont souligné que la pensée de Mouloud Kacem Naït Belkacem demeure une ressource éducative de premier plan. Un héritage intellectuel perçu comme essentiel pour nourrir la conscience culturelle et accompagner la formation de générations solidement ancrées dans leur identité, en mesure de faire face aux transformations du monde contemporain avec discernement. Le colloque s'est conclu par une série de « recommandations » appelant à une meilleure valorisation de cet héritage dans les programmes culturels, éducatifs et de l'enseignement religieux, afin d'assurer la transmission durable de cette œuvre au sein de la société algérienne.

N. T.

Mémoire, cinéma et dialogue culturel

Alger célèbre le cinéma algéro-italien à l'occasion des 60 ans de La Bataille d'Alger

Malgré la pluie et le froid qui enveloppaient la Cinémathèque d'Alger, l'atmosphère était chaleureuse et vibrante, samedi après-midi, à l'occasion du lancement des journées du film algéro-italien.

Placée sous le signe de la mémoire, du dialogue culturel et de la transmission, cette manifestation se déroule sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en présence de l'ambassadeur d'Italie à Alger, Alberto Cutillo, et s'étend jusqu'à aujourd'hui. Elle commémore le 60^e anniversaire du film mythique La Bataille d'Alger (1966-2026), œuvre fondatrice du cinéma politique mondial et jalon majeur de la mémoire visuelle de la lutte anticoloniale.

Réalisé par l'Italien Gillo Pontecorvo, le film demeure un modèle d'authenticité. Le recours à des visages algériens non professionnels, l'incarnation dramatique de Jean Martin dans le rôle du colonel Mathieu et la reconstitution minutieuse des affrontements dans la Casbah en 1957 offrent un réalisme presque documentaire qui continue de fasciner et d'instruire. La cérémonie d'ouverture a été marquée par les interventions des principaux acteurs culturels de l'événement.

Le directeur général de la Cinémathèque d'Alger, Adel Mekhalfia, a insisté sur l'importance de transmettre la mémoire cinématographique et de créer des ponts entre générations à travers le cinéma. De son côté, Antonia Grande, directrice de l'Institut culturel italien en Algérie, a exprimé sa satisfaction de voir un film emblématique unir les deux cultures, rappelant que La Bataille d'Alger demeure un pont puissant pour le dialogue et la réflexion.

Parmi les moments forts de l'ouverture, Zaphira Yacef, fille du moudjahid et producteur du film Yacef Saâdi, a rappelé la double dimension de son père : « Cette année marque les 60 ans de La Bataille d'Alger, un film qui continue de traverser les générations et les consciences. À la maison, mon père parlait peu de tout cela ; sa grandeur était dans cette humilité. J'ai compris qu'il appartenait à deux mondes : celui de l'intime et celui de la nation. Avant d'être une figure historique, il a d'abord été un père, transmettant une éducation simple, fière et humble. Aujourd'hui, je veux que l'on se souvienne, non seulement du combattant, mais aussi de l'homme visionnaire qui a veillé à ce que l'Histoire ne soit jamais effacée ».

Après la projection inaugurale du film, un échange avec le public a permis d'aborder la portée historique et artistique de l'œuvre, ainsi que son influence durable sur le cinéma contemporain et la mémoire collective.

La journée a également accueilli le premier master class consacré au travail du son au cinéma, animé par le professeur Kamel Mekasser. Les participants, majoritairement étudiants et passionnés d'audio-visuel, ont pu explorer comment le son structure l'image, intensifie l'émotion et participe à la narration.

Cette initiative témoigne de l'intérêt croissant de la jeune génération pour les métiers techniques et la création cinématographique.

À travers ces trois jours de projections, conférences et ateliers, le cinéma se confirme ainsi comme un espace de mémoire partagée et de dialogue interculturel.

Rédaction Culture

« La Casbah d'Alger, ma bataille »

LE TESTAMENT POSTHUME DE NOURREDDINE LOUHAL

Le journaliste et écrivain Nourreddine Louhal a laissé, à titre posthume, un ouvrage consacré à la préservation de La Casbah d'Alger, paru lors du dernier Salon international du livre d'Alger (Sila 2025). Intitulé « La Casbah d'Alger, ma bataille. Agenda d'une médina et de z'niqat délaissées », publié par « Hibr » édition au prix de 1.600 DA, le livre comporte plus de 300 pages dédiées à la sécurisation médina algéroise. Il condense plus de dix années de production journalistique, réunissant articles, chroniques, commentaires et témoignages publiés dans divers journaux tels que Liberté, L'Authentique, Le Citoyen, El Watan et L'Expression, ainsi que des entretiens accordés à d'autres confrères. À travers cet ouvrage, transparaît l'attachement profond de l'auteur à son quartier na-

tal et à ce patrimoine inscrit au patrimoine culturel mondial, qu'il a remis sous les projecteurs dans d'innombrables écrits. Le livre, présenté comme un véritable almanach de La Casbah, offre au lecteur un trésor d'informations tirées de journaux, d'ouvrages, de films, d'expositions de photographies, et d'histoires racontées par d'anciens habitants ou par des artistes, écrivains, poètes et cinéastes amoureux de la cité. « La Casbah d'Alger, ma bataille » constitue également un constat amer sur l'état d'abandon de la médina et sur son délabrement continu, tout en dressant un coup de gueule contre des centaines de tentatives vaines pour préserver ce qui reste. L'ouvrage retrace par ailleurs la beauté d'Alger et de sa vieille cité, ses traditions, ses coutumes et les hommes valeureux qui l'ont façonnée.

La douceur de la vie dans les venelles et les souvenirs d'enfance, vécus dans la sécurité du giron familial, sont ressuscités à travers les noms de lieux, d'édifices, de saints, ainsi que d'hommes et de femmes qui ont marqué l'histoire de la ville. C'est « l'épopée d'un peuple écrite avec le sang de ses enfants » que Louhal raconte avec passion, dans un langage qui titille la curiosité des profanes et éveille la nostalgie des « ouled leblad » (enfants du pays). « Mon père avait déjà choisi son éditeur. Je me suis occupée de la correction et ma mère des démarches à l'Onda », confie sa fille Yasmine. Pour Amina, sa seconde fille, « ce livre est la promesse faite à notre père. La Casbah était sa bataille, son quartier d'enfance, et tous ses livres ont été écrits sur la base de ses souvenirs dans la citadelle. Ce livre est son dernier cri du cœur et sa dernière voix qui continuera

à vivre à travers ses pages ». Nourreddine Louhal (1955-2024), né dans la Haute Casbah, était diplômé des métiers du bâtiment et a exercé comme chargé d'études dans une entreprise publique du secteur de l'hydraulique, tout en collaborant à divers journaux sous le pseudonyme de Nazim Djebahi. Passionné par l'histoire et la mémoire d'Alger, il est l'auteur de nombreux ouvrages consacrés à la ville et à La Casbah, parmi lesquels, Chroniques algéroises : La Casbah, Sauvons nos salles de cinéma, Les jeux de notre enfance, Instantanés sur une époque, Alger la Blanche : contes, légendes et bouqalat, Alger la mystique : ziyarat autour des fontaines, Sauvons nos salles de cinéma, acte II : si nos salles de cinéma m'étaient contées et La légende du Doyen, consacré au Mouloudia Club d'Alger.

Paulo Coelho

PAR IDIR MEHDAOUI



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, s'est entretenu, hier à Doha, avec le ministre de la Justice, ministre d'État chargé des affaires du Conseil des ministres du Qatar, M. Ibrahim bin Ali bin Issa Al Hassan Al Mohammadi, en marge de la visite officielle qu'il effectue dans ce pays frère, les 26 et 27 janvier, à la tête d'une importante délégation, pour participer à la première édition du Forum juridique de Doha, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue en présence de l'ambassadeur d'Algérie au Qatar, M. Salah Attia, les deux parties ont évoqué «l'état des relations bilatérales entre les deux pays dans les domaines juridique et judiciaire, ainsi que les mécanismes à même de les renforcer et de les développer à l'avenir», précise le communiqué. À cette occasion, M. Boudjemaa a salué «l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés, ainsi qu'à la délégation l'accompagnant, au Qatar», souhaitant que «ce premier forum du genre soit couronné de succès et que ses recommandations contribuent à l'amélioration de l'arsenal législatif». Après lui avoir souhaité à nouveau la bienvenue, le ministre qatari a remercié le ministre de la Justice d'avoir répondu favorablement à l'invitation à prendre part à la première édition de cet important forum mondial, conclut la même source.



وكالة الأنباء الجزائرية
Algeria Presse Service

L'ancien directeur général de l'agence Algérie Presse Service (APS), Abdelmalek Ainouche, est décédé ce lundi, à l'âge de 77 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Le défunt a rejoint l'APS en 1974 en tant que journaliste, avant d'être chargé comme administrateur de l'agence de 1996 à 1997, puis correspondant du bureau de l'APS à Paris de 1997 à 2001. Le défunt sera inhumé dans son village natal à Tinebdar, dans la wilaya de Bejaïa. En cette douloureuse circonstance, le directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, implorant Dieu le Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A group of Saharawi women are shown in a demonstration. They are holding a white banner with the text "Toutes et tous pour le Sahara Occidental" (All and all for Western Sahara). The women are wearing headscarves and some are waving flags, including the flag of Western Sahara. The banner also features a logo with a hand holding a torch.

droits de l'homme, de surveillance et de documentation des graves violations commises par l'occupant marocain sur les civils sahraouis dans la partie occupée du Sahara occidental, et à plaider sur ces questions devant les organismes internationaux compétents. ■

trique des wakfs et celui de la zakat afin de faciliter la prestation des services religieux en ligne». Le ministère, en coordination avec le Haut-Commissariat à la numérisation, œuvre au «parachèvement de la numérisation de la gestion administrative et financière et à la modernisation des services numériques destinés aux citoyens, aux fonctionnaires et aux institutions, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, tout en assurant la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel», a ajouté le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs. ■

du pèlerinage du Hajj pour cette année 1447/2026, qui ont choisi de faire le pèlerinage avec l'Office national du pèlerinage et de la Omra, à « créer rapidement leurs comptes via le portail algérien du Hajj à partir du mardi 8 Chaabane 1447, correspondant au 27 janvier 2026, à 14 h 00 ». L'office a publié

un lien vers le portail algérien du Hajj : <https://bawabetelhadj.dz> Il a également publié un lien pour télécharger l'application Rakk el hadjij : <https://bawabetelhadj.dz/A> Il a également publié un lien pour télécharger l'application Hajj Rukb : <https://bawabetelhadj.dz/Assets/Android/Apps/RakkAlhajij.apk>